

**A propos de lettres du colonel de Lucy-Fossarieu :  
les Kirwan à la Martinique, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> siècles <sup>1</sup>**

Par François d'Arcy [fdarcy@labomed.com.br](mailto:fdarcy@labomed.com.br)

J'ai pu prendre connaissance de lettres, longtemps oubliées dans des archives familiales, que mon ancêtre Richard Daniel d'Arcy a reçues de Xavier de Lucy Fossarieu entre 1807 et 1821 <sup>2</sup>. Elles sont reproduites ci-dessous, riches à la fois d'informations personnelles et de réflexions plus générales sur la situation de la Martinique à cette période. Mais tout d'abord quelques mots sur les deux protagonistes.

Xavier de Lucy Fossarieu (1755-1829) est un personnage bien connu à la Martinique, ne serait-ce que par le chapitre que lui a consacré son descendant, le regretté Louis de Lucy de Fossarieu, dans le tome 1 du Journal d'un béké <sup>3</sup> : il l'appelle "le colonel" et nous décrit principalement sa carrière militaire. Les lecteurs de GHC ont souvent eu l'occasion de voir citée cette personnalité de la ville de Saint-Pierre <sup>4</sup>.

Richard Daniel d'Arcy (1755-1831) est né au Carbet où la famille de sa mère, Jeanne Judith Kirwan, possédait une habitation sucrerie. Les d'Arcy comme les Kirwan étaient originaires de Galway et faisaient partie des familles patriciennes qui contrôlaient le commerce de ce port jadis florissant de la côte ouest de l'Irlande (les "14 tribus") <sup>5</sup>. Des membres de ces familles étaient venus en France ou aux Antilles, soit pour des raisons commerciales, soit pour des raisons politico-religieuses lors des persécutions qui ont accompagné la prise de Galway par les troupes de Cromwell en 1652, ou, à partir de

---

<sup>1</sup> La plupart des sources principales de cet article sont aisément accessibles sur le site geneanet.org : Jacques Petitjean Roget et Eugène Bruneau-Latouche, *Personnes et familles à la Martinique au XVII<sup>e</sup> siècle, d'après recensements et terrier nominatifs, dictionnaire tome 2* (cité *Personnes et familles à la Martinique...*) ; Eugène Bruneau-Latouche, Chantal et Philippe Cordiez, *209 anciennes familles subsistantes de la Martinique* (cité *209 anciennes familles subsistantes...*) ; Eugène et Raymond Bruneau-Latouche, *Un demi-millénaire et plus d'histoire familiale* (cité *Un demi-millénaire et plus d'histoire familiale*) ; le bulletin *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*, cité GHC avec indication du n° et de la page. Egalement consultables en ligne les registres paroissiaux et d'état civil cités ANOM pour la Martinique et AD + n° du département pour la métropole. Par ailleurs mon grand-oncle François d'Arcy (1875-1939) avait fait des recherches très approfondies sur la généalogie et l'histoire de sa famille : restées manuscrites (citées Manuscrits François d'Arcy) elles ont été reprises pour une large part par son neveu Jean du Roscoat dans un volume ronéoté de 1989 intitulé *Généalogie de la famille d'Arcy*, 263 page, (cité Jean du Roscoat).

<sup>2</sup> Ces archives se trouvent au château de La Prias (Puy-de-Dôme), actuellement propriété de Sylvine et Michel Legrix. Il était entré dans la famille d'Arcy lors du mariage de Wilfrid (petit-fils de Richard Daniel d'Arcy) avec Elisabeth de Pelacot, en 1861. Françoise d'Arcy, petite-fille de Wilfrid, épousa Charles de Loynes d'Estrées : ils furent les parents de Sylvine Legrix, que je remercie ici de m'avoir ouvert ses archives.

<sup>3</sup> Louis de Lucy de Fossarieu, *Journal d'un béké*, Le François, 1999, tome 1.

<sup>4</sup> Une généalogie détaillée est donnée dans *209 anciennes familles subsistantes de la Martinique*. Voir aussi GHC n° 31 p. 422, n° 32 p. 440, n° 172 p. 4264.

<sup>5</sup> Voir sur wikipedia l'article (en anglais) "Tribes of Galway" et une version plus sommaire en français "Tribus de Galway".

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

1690, pour suivre dans son exil le roi catholique Jacques II chassé du trône par Guillaume III d'Orange <sup>6</sup>.

C'est ainsi que le père de Richard Daniel, Richard d'Arcy, né à Galway en 1729, avait accompagné son propre père James lorsqu'il était venu s'installer en France. Il était associé à celui-ci dans le commerce du vin à Bordeaux quand il y rencontre et épouse Jeanne Judith Kirwan en 1751 : rencontre qui n'avait rien de surprenant car nombreux étaient les Irlandais venus de Galway alors présents dans cette ville et nous verrons que les Kirwan de la Martinique y avaient eux-mêmes leurs attaches.

On est frappé à la lecture de ces lettres des termes très affectueux que leur auteur réserve à son cher cousin mais, d'abord, comment étaient-ils parents ? Un lien au moins de parenté m'est connu : un frère de Jeanne Judith Kirwan, Jean André, avait épousé Manette de Lussy, parente de Xavier de Lucy Fossarieu <sup>7</sup>. Mais, comme le rappelle ce dernier, la relation était plus personnelle et remontait à l'enfance, quelques mois seulement les séparant. Il évoque la traversée qu'ils avaient faite ensemble lorsque, en 1761, Richard Daniel âgé de 6 ans était allé en France avec sa sœur sur le navire ramenant le marquis de Beauharnais, gouverneur général des Isles du vent <sup>8</sup>. Il n'est pas sûr qu'ils se soient revus par la suite. Richard Daniel, semble-t-il, n'est jamais retourné en Martinique et à aucun moment Lucy Fossarieu n'évoque une éventuelle rencontre lors d'un voyage en France. Même ainsi, et malgré le passage des années, ce dernier continue de consacrer tous ses efforts pour tenter de régler au mieux les affaires de son cousin.

De quelles affaires s'agissait-il ? Richard d'Arcy et Jeanne Judith Kirwan étaient partis pour la Martinique en 1752, quelques mois après leur mariage, mais ils en étaient revenus peu après la naissance de leurs deux enfants laissés provisoirement à l'habitation Kirwan.

---

<sup>6</sup> En France, l'ouvrage de référence sur la venue en France de la noblesse catholique irlandaise est celui de Patrick Clarke de Dromantin, *Les réfugiés jacobites dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle: l'exode de toute une noblesse pour cause de religion*, P.U.B., 2005 (note de lecture de Jacques d'Arjuzon dans GHC n°185 p. 4655). L'auteur n'exclut pas totalement les raisons commerciales dans l'installation de familles irlandaises en France mais il retient surtout les raisons politico-religieuses. Les familles de Galway sont citées mais ne font pas l'objet d'une étude spécifique. Au contraire, dans une étude détaillée sur l'installation des familles commerçantes de Galway dans les ports français et aux Antilles, Louis M. Cullen montre qu'il s'agit de stratégies uniquement commerciales et économiques et ne cite pas les facteurs politico-religieux : "Galway Merchants in the Outside World 1650-1800" dans D. Ó Cearbhaill, *Galway Town and Gown 1484-1984*, Gill & Macmillan, Dublin, 1984, p. 63-89.

<sup>7</sup> Nous verrons plus loin les incertitudes qui demeurent sur leur lien exact.

<sup>8</sup> L'information sur l'aller en France de Richard Daniel d'Arcy et de sa sœur figure dans les manuscrits de François d'Arcy qui précise que les deux enfants étaient placés sous la surveillance d'un secrétaire de Beauharnais avec lequel ils restèrent en contact épistolaire par la suite. Dans sa lettre de 1821 Lucy Fossarieu le situe en 1763 mais c'est apparemment une erreur dans un souvenir vieux de près de soixante ans. Remplacé par Louis Charles Vassor de La Touche Tréville, le marquis de Beauharnais embarqua le 17 avril 1761 sur la frégate l'Hébé, accompagné de son épouse (*Journal d'un vieil habitant de Sainte-Marie (1745-1765), présenté et annoté par Philippe Cottrell*, 2003, p. 224).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Il ne semble pas qu'ils y soient retournés. Jeanne Judith meurt en 1773 sans avoir touché sa part de la liquidation en 1769 de l'habitation Kirwan <sup>9</sup>.

Richard meurt le 8 avril 1781 ; dix-huit mois plus tôt il avait hérité par substitution des biens laissés par son oncle Martin d'Arcy, lequel avait émigré à Paris et avait accumulé une jolie fortune constituée essentiellement d'immeubles. Richard Daniel en hérite à son tour mais il doit vendre à des prix dérisoires (en assignats) pendant la Révolution pour faire vivre sa nombreuse famille. Sous l'Empire il obtient un poste de trésorier payeur de la guerre à Anvers, qu'il perd en 1814, et sous la Restauration il est nommé receveur particulier à Melle puis à Bressuire. Le peu de fortune qui lui reste provient notamment de l'héritage de sa mère qui n'est toujours pas réglé et qu'il essaie donc de récupérer <sup>10</sup>.

Lors des échanges de lettres avec Lucy Fossarieu, Richard Daniel d'Arcy avait encore plusieurs débiteurs à la Martinique, le plus important étant M. Sinson. C'est de lui qu'il est question dans la lettre de 1807 où il est fait état d'un arrangement pour qu'il paye en quatre ans les 33.000 livres qu'il devait. La lettre suivante montre que ces paiements n'ont pu être effectués comme prévu et il sera question par la suite de paiements en sucres de la part de Sinson : Lucy Fossarieu sert alors d'intermédiaire pour le compte de d'Arcy afin de les vendre ou de les "charger" (c'est-à-dire de les expédier en France pour qu'ils y soient vendus).

Cinq lettres sont reproduites ci-dessous. Nous n'avons pas les lettres envoyées par d'Arcy et dont elles étaient le plus souvent la réponse, sauf celle d'août 1814 dont d'Arcy avait conservé la copie, reproduite ci-dessous avant la réponse correspondante. Entre les difficultés à régler les affaires financières, qui en sont généralement l'objet premier, les nouvelles familiales, les considérations plus générales sur la situation à la Martinique, les sujets d'intérêt ne manquent pas dans cette correspondance.

A ce stade cependant c'est surtout la famille Kirwan qui a retenu mon attention, famille qui fait le lien entre Lucy Fossarieu et d'Arcy. Sa présence à la Martinique est peu connue et est passée par deux périodes distinctes : d'une part, pendant environ un siècle et demi, la présence au Carbet, sur quatre générations, d'une famille qui s'est complètement intégrée avant de disparaître à la fin du 18<sup>e</sup> siècle ; et, d'autre part, au début du 19<sup>e</sup>, la venue d'un membre de la branche bordelaise, Henry Thomas de Kirwan, qui devient le gendre de Xavier de Lucy Fossarieu <sup>11</sup>. Le commentaire à la suite des lettres sera donc consacré à

---

<sup>9</sup> Richard d'Arcy avait obtenu des lettres de naturalité et de reconnaissance d'ancienne noblesse en janvier 1758. Admis aux honneurs de la Cour en 1780 avec le titre de baron, il porta ce titre par la suite ainsi que son fils. Pour ce qui est de l'orthographe du nom, on trouve Darcy, D'Arcy et d'Arcy (que j'utiliserai dans ce texte).

<sup>10</sup> Voici ce qu'on peut lire au sujet de cette succession dans une brève note manuscrite de François d'Arcy, qui était l'arrière-petit-fils de Richard Daniel : "Jean Baptiste Pierre Charon qui avait épousé Catherine Elisabeth Kirwan était originaire de Nantes. A la mort de son beau-père (Michel Kirwan) il avait pris la gérance de la famille à la Martinique et il fut 'fort infidèle' au dire de notre arrière-grand-père. Il fit banqueroute ce qui obligea Richard D'Arcy à prendre comme fondé de pouvoir Mr d'Astorg puis Mr Lavau qui fit également banqueroute à la Révolution. La liquidation des affaires de la Martinique commencée en 1769 n'était pas encore terminée en 1818 et elle durerait encore sans les bons offices de Mr de Lucy-Fossarieu".

<sup>11</sup> Vincent Huygues-Belrose, dans son intéressante étude sur le Domaine de Tivoli qui fut un temps propriété de Xavier de Lucy Fossarieu et de son gendre Henry Thomas Kirwan, donne des informations sur les branches bordelaise et martiniquaise des Kirwan qui m'ont été utiles, mais aussi

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

une présentation des Kirwan de la Martinique et à ce mariage. Il sera suivi d'une généalogie détaillée de la branche créole.

Mais tout d'abord les lettres de Lucy Fossarieu. J'ai respecté l'orthographe originale, parfois différente de la nôtre, sauf si cela pouvait nuire à la compréhension, et j'ai indiqué entre parenthèses et en italique la signification des abréviations. J'ai également ajouté quelques notes explicatives.

### **Lettres de Xavier de Lucy Fossarieu à Richard Daniel d'Arcy**

#### **Lettre 1**

D<sup>ta</sup> (*duplicata* <sup>12</sup>)

A M. D'Arcy  
A S<sup>t</sup> Germain en Laye

Marigot M/que (*Martinique*) ce 1<sup>er</sup> avril 1807

Je profite avec empressement, Mon cher Cousin, du départ de Madame Perrinelle pour te donner de mes nouvelles et te confirmer mes arrangements avec ton débiteur M. Sinson <sup>13</sup>. Je t'ai mandé en février dernier & je te réitère aujourd'hui que j'ai terminé avec M. Sinson pour et moyen en la somme de trente trois mille livres payables savoir : En quatre mandats de huit mille deux cent cinquante livres chaque, dont le premier doit échoir le 10 octobre de la présente année 1807, le second le 10 aout 1808, le troisième le 10 aout 1809, & le quatrième et dernier le 10 aout 1810. –

Je me félicite infiniment d'avoir pu terminer de cette manière avec un débiteur aussi géné, d'autant que les dits quatre mandats sont acceptés ainsi que je te l'ai annoncé par un commissionnaire solide, et sur lequel j'ai lieu de compter. Si donc il est exact à ses termes tu recevras de bonnes nouvelles de moi avant la fin de l'année. Sois bien convaincu Mon cher D'Arcy, que je n'ai jamais perdu tes intérêts de vue, mais qu'il m'aurait fallu le talent de Moÿse pour parvenir à tirer de l'eau d'un rocher. Tu te seras aperçu d'après les détails que je t'ai donné dans ma précédente que pour en venir à cet arrangement j'ai été nécessairement obligé de consentir à l'abandon d'une partie des intérêts que tu étais en droit de réclamer de ton débiteur. Ces sortes d'affaires arrivent ici fréquemment, et je crois t'avoir dit que j'avais été moi même dans le cas de consentir à la perte de tous les intérêts dus depuis plus de 30 ans pour m'assurer la rentrée d'un capital que je considérais comme perdu pour moi. J'espère mon cher ami, que tu seras satisfait de mon opération et que tu rendras justice à tous les sentiments d'amitié que j'éprouve et ne cesserai d'avoir pour toi. Fais agréer à ma chère cousine l'assurance de mon attachement et permets moi de l'embrasser, ainsi que vos jolis enfants.

---

avec quelques erreurs que j'indiquerai plus loin et qui montrent que les Kirwan de la Martinique sont encore peu connus (Vincent Huygues-Belrose, *Le Domaine de Tivoli*, Conseil Général de la Martinique, 2004, p. 44-47).

<sup>12</sup> Les lettres risquant de ne pas arriver, elles étaient souvent envoyées en plusieurs exemplaires.

<sup>13</sup> Pour un historique et une généalogie de la famille Sinson, qui s'est illustrée à plusieurs reprises à la Martinique, voir *209 anciennes familles subsistantes...* p. 1027 et suivantes. M. (de) Sinson dont il est question ici pourrait être Charles Jacques Philippe Sinson, alias Sinson de Saint-Albin (1773-1854) qui possédait l'habitation sucrerie "Château-Gaillard" au Parnasse (Saint-Pierre) ; il était le neveu de Gabriel Richard Sinson, alias Sinson de Préclerc, anobli en mai 1786 pour ses éminents services militaires.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Adieu Mon cher D'Arcy, crois moi toujours de cœur et pour la vie ton affectueux cousin.

Lucy Fossarieu

P.S. Si tes chères tantes vivent toujours comme je le souhaite & espère, dis-leur que je ne cesse pas de les aimer. Je recommande à ton amitié mon fils maintenant placé au Lycée Bonaparte Chaussée Dantin, & ma fille Lézia aussi à Paris rue de Seves (*rue de Sèvres*) à l'abbaye aux bois.

### **Lettre 2**

Pour essai

A M<sup>r</sup> D'Arcy  
A Anvers

Marigot M/que ce 25 juin 1813

Recevoir de tes nouvelles Mon cher Cousin, sera toujours pour moi un plaisir bien vrai. Tu dois juger d'après cela de celui que j'ai éprouvé à la lecture de ta lettre du 8 février de cette année, qui m'a été remise par mon fils arrivé dans cette colonie en avril dernier. Je t'aurais répondu plutôt si j'en avais trouvé l'occasion, et je profite aujourd'hui pour le faire du départ d'un ami qui me promet de soigner ma lettre...

Tes calculs sont très justes, mon cher D'Arcy quant au montant de ton capital et des intérêts échus jusqu'au 10 août 1810. Je t'apprendrai que depuis ladite époque, (n'ayant pu malheureusement obtenir un sou de tes débiteurs) je n'ai pas manqué du moins à faire faire des billets pour tous les intérêts échus, et il en résulte que M<sup>r</sup> de Chéneau (en sa qualité d'endosseur) était ton débiteur au 10 avril de cette année 1813 de la somme de £ 41167.10 argent colonial. L'état de gêne de ton débiteur, & même de l'endosseur, n'a malheureusement pas changé. Je suis fâché d'avoir cette mauvaise nouvelle à t'annoncer. La situation de notre pauvre Martinique ne s'est pas embellie à beaucoup près, et ressemble à celle du malade qui tout en languissant laisse entrevoir de temps à autre quelques courts instants de mieux. Nous n'avons pu jusqu'ici profiter des intervalles qui ont eu l'air de nous favoriser tant ils ont été rapides, et je crains beaucoup que les affaires ne reprennent de longtemps une situation stable. La paix générale peut seule nous faire jouir d'un tel avantage. – C'est toujours beaucoup pour toi mon cher Cousin et bon ami, que je sois parvenu à consolider ta créance et à t'assurer un jour ton remboursement.

(...)

J'apprends avec satisfaction que ma chère cousine est en parfaite santé ainsi que ta chère famille à laquelle je ne cesserai jamais de prendre le plus vif intérêt. Je n'ai pas moins de plaisir à apprendre que ta chère sœur est établie à S<sup>t</sup> Germain, et que sa fille cadette (mariée depuis deux ans) est très heureusement accouchée vers la fin de l'année dernière<sup>14</sup>. Tous ces détails intéressent toujours un bon parent, et c'est m'obliger que de m'en faire part. Je t'annonce à mon tour que mon fils (connu de ma cousine et non de toi) doit être incessamment agrégé à la Cour d'appel de notre colonie en qualité d'un de ses membres, et que je m'occupe d'un établissement avantageux pour lui avec l'espoir d'une

---

<sup>14</sup> Voir in fine Jeanne Elisabeth Judith d'Arcy dans la généalogie Kirwan (4.10.1) et la note afférente.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

réussite prochaine <sup>15</sup>. Je t'ai fait part dans le tems du mariage de ma fille Cloé avec M<sup>r</sup> Henry de Perpigna propriétaire d'une sucrerie auprès du Fort Royal, et il ne me restera plus qu'à placer avantageusement ma fille Lézia, ce que bien ardamment je désirerais de faire plutôt que plus tard, mais les temps sont si cruels & les bons partis si rares, que j'en suis en vérité tout chagrin <sup>16</sup>.

Je ne conçois pas comment tes vieilles tantes ne t'ont pas laissé en mourant une marque de souvenir. Ainsi va le monde ! – Quoiqu'il arrive mon cher Cousin, et quelqu'éloigné que nous soyons l'un de l'autre, je te prie d'être convaincu que mes sentiments pour toi ne varieront jamais, et que je te conserverai toujours ce tendre & sincère attachement que je t'ai voué dès mon enfance. Crois à la promesse que je t'en fais ici.

Ton bon parent  
Lucy Fossarieu

*(rajouté probablement de l'écriture de Richard Daniel d'Arcy)*

reçu le 12.7<sup>bre</sup>

écrit le 13.7<sup>bre</sup> 1813 par la voie de MM. John & James Tulloch et je le prie de leur adresser tout ce qu'il pourra obtenir et de poursuivre sérieusement mes débiteurs.

### **Lettre de Richard Daniel d'Arcy à Xavier de Lucy Fossarieu (copie gardée par son auteur)**

Paris, rue des Trois frères n°15, 3 août 1814

La révolte de ce garnement de Bonaparte, mon cher cousin, a interrompu la correspondance avec nos colonies. Les papiers publics m'apprennent que les Anglais ont annoncé officiellement que les communications étaient devenues libres, depuis qu'ils sont en possession de ce coquin. Puisse ce scélérat être bientôt étranglé !

Je crois vraiment que les maux que la dernière invasion a versés sur la France sont incalculables. Dans ce moment, l'armée n'est pas encore rentrée dans le devoir. Votre préfet colonial Laussat s'est cassé le col, il avait obtenu une préfecture sous le brigand, il est expulsé <sup>17</sup>. Puissent ses semblables faire place aux honnêtes gens. Ma famille consiste encore en cinq enfants, mais mon fils aîné est dans un état désespéré. Il se meurt de la phtisie, suite des horribles fatigues qu'il a essuyées à la retraite de Moscou, depuis cette époque la fièvre ne l'a pas abandonné <sup>18</sup>. Mon second fils âgé de 17 ans, est garde du corps, le troisième, âgé de 12 ans est en pension. Il a une figure charmante, beaucoup d'intelligence. Tout le monde trouve ma petite Elisa charmante, je suis au moins sûr qu'elle est d'une douceur d'ange. Mon plus jeune garçon est âgé de 8 ans <sup>19</sup>. Il

---

<sup>15</sup> Richard de Lucy Fossarieu sera conseiller à la Cour d'appel (devenu Cour royale), procureur et se distinguera malencontreusement dans l'affaire Bisette. Il épousera sa cousine Claire Elisabeth Eyma. Il avait sans doute connu, pendant son séjour à Paris, la femme de Richard Daniel d'Arcy alors que celui-ci était en poste à Anvers.

<sup>16</sup> Les vœux de Xavier de Lucy Fossarieu seront exaucés puisqu'on verra plus loin que Lézia épousa Henry Thomas de Kirwan.

<sup>17</sup> Pierre Clément de Laussat, préfet colonial à la Martinique de 1804 à 1809, préfet à Anvers, 1812-1813, et à Mons 1813-1814 (wikipedia). Il est visible que d'Arcy ne l'avait pas apprécié à Anvers...

<sup>18</sup> Hyacinthe d'Arcy décédera quelques jours plus tard, le 10 août, à Paris, ce que Lucy Fossarieu apprendra par le porteur de la lettre.

<sup>19</sup> Respectivement Georges, Alfred, Elisa et Eugène (voir généalogie à la fin).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

annonce de l'intelligence, je désire que tes enfants te donnent autant de satisfaction que j'en reçois des miens par leur caractère et leur conduite.

Depuis deux mois j'ai perdu ma place à Anvers<sup>20</sup>, je sens plus impérieusement la nécessité de réaliser le peu de fortune qui me reste. En conséquence, je te prie de me dire sincèrement si tu crois que ma présence puisse accélérer la terminaison de mes affaires, car enfin, je veux en voir la fin ; alors, je me déciderai à aller te voir, le Ministère de la Marine restant tel qu'il est.

### **Lettre 3**

M<sup>r</sup> le B<sup>on</sup> (*baron*) D'Arcy à Paris 1<sup>ere</sup>  
S<sup>t</sup> Pierre M/que 20 X<sup>bre</sup> (*décembre*) 1814

Par toutes mes précédentes, Mon cher D'Arcy, et notamment par ma dernière du 20 octobre, je t'ai prévenu de la stagnation qui régnait dans les affaires, et dans l'impossibilité que j'éprouvais soit à vendre ou à charger les sucres que j'ai reçu pour ton compte de M<sup>r</sup> Sinson. Les circonstances se présentent enfin plus favorablement pour notre commerce depuis la remise de notre colonie, évènement qui date seulement du 9 de ce mois<sup>21</sup>. Il résulte de cet heureux changement que nous trouvons maintenant à vendre des denrées ou à les charger. Je me suis décidé dans tes intérêts à prendre le premier de ces deux partis, quoique n'ayant trouvé à vendre tes sucres qu'à un terme de quelques mois et à un prix qui, sans être bien haut, est pourtant relatif à la valeur des sucres qui se sont trouvés d'une qualité inférieure tant en blanc qu'en commun, et que aussi à raison du cout actuel du fret et autres frais dispendieux que nécessitent les chargements, auraient de beaucoup réduit leur valeur<sup>22</sup>. C'est donc après avoir bien combiné ce qu'il y avait de mieux à faire, et d'après l'avis du négociant expérimenté qui fait ici mes affaires, que je me suis décidé à vendre. J'ai obtenu provisoirement sur le montant de la facture de vente une lettre de change à ton ordre de £ 3000<sup>#</sup> C à quatre mois de vue sur M<sup>r</sup> Elie-Joseph négociant à Paris. Je m'empresse à te l'envoyer ci-jointe en t'acheminant ma lettre par M<sup>r</sup> Lancelot passager à bord du navire La Junon du Havre (Cap<sup>e</sup> S<sup>t</sup> Germain) qui doit faire voile incessamment pour ce port. M<sup>r</sup> Lancelot veut bien aussi avoir la bonté de se charger de te faire parvenir à Paris les différents articles de ta demande en confitures & liqueurs, que je fais embarquer à ton adresse à bord de la Junon, et dont tu trouveras ci-joint le connaissance. Je t'acquitterai ici du fret et droit à payer pour ces petits objets, de manière qu'il ne te restera à payer que ceux qui pourront s'exiger en France, comme le transport du Havre à Paris qui ne saurait être bien haut.

La remise de notre ville de S<sup>t</sup> Pierre aux représentants de Sa Majesté M.M. le baron De La Barthe et de Périnnelle (en qualité de commissaires ad hoc) a eu lieu le 4 du précédent mois<sup>23</sup>. Je ne dois pas oublier de te dire que j'ai eu ce même jour le plaisir de voir notre Intendant le Ch<sup>er</sup> (*chevalier*) DuBuc, arrivé de la veille sur la frégate La Méduse. Tu croiras sans peine à toute la joie que sa présence nous à fait éprouver et que je n'ai pas manqué de m'entretenir longuement avec lui de toi et de ta chère famille. Il m'a remis ta lettre en D<sup>te</sup> (*date*) du 1<sup>er</sup> aout dernier à laquelle j'ai en ce moment le plaisir de répondre. Mons<sup>r</sup> DuBuc m'a appris à mon grand regret la perte que tu as eu le malheur de faire de

---

<sup>20</sup> Rappelons qu'à la suite de ses revers de fortune sous la Révolution, d'Arcy avait obtenu la place de trésorier-payeur de la guerre à Anvers.

<sup>21</sup> En décembre 1814 l'Angleterre évacue la Martinique qu'elle occupait depuis 1809.

<sup>22</sup> La phrase est mal construite mais on comprend cependant pourquoi la vente était plus avantageuse que le chargement.

<sup>23</sup> Le chiffre 2 a été corrigé en 4... à moins que ce soit le contraire.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

ton fils ainé, mort des suites de ses services honorables. La volonté de Dieu soit faite, Mon cher Ami, et souscrivons à ses décrets sans murmurer... Que de grâces n'avons-nous pas d'un autre côté à rendre à Sa Divine Providence de nous avoir délivrés des horribles fléaux de la guerre et de nous avoir rendu nos augustes & bons Princes.

Tu ne sautais douter, Mon cher D'Arcy, du vif intérêt que je prends et ne cesserai de prendre à ce qui te concerne ainsi que ta chère famille. Il te reste encore quatre enfants, dont un fils ainé déjà placé au service et les autres en bas âge. Te voila donc tranquille sous ce rapport et il ne s'agit plus (comme tu le dis) que de faire rentrer les fonds que tu as à répéter de M. Sinson, et qui ainsi que je te l'ai mandé te parviendront j'espère très exactement d'année en année d'après les arrangements pris. Tu vois d'après cela que ta présence dans notre colonie deviendra inutile, et je t'engage au contraire à t'épargner les peines & les frais d'un voyage qui ne serait qu'onéreux pour toi & ta famille. Tu vois aussi à ce sujet que je consulte moins mon intérêt particulier que le tien, car tu ne doutes surement pas de tout le plaisir que j'aurais à te revoir et à embrasser un bon parent auquel je n'ai jamais cessé d'être sincèrement attaché. Dis je te prie à ma chère cousine qu'elle est pour moitié dans mes sentiments pour toi, et crois-moi pour la vie ton affectionné cousin & bon ami.

Lucy Fossarieu  
Commandant du B<sup>on</sup> (*bataillon*) des milices  
de la Basse Pointe et ch<sup>er</sup> (*chevalier*) de  
l'ordre royal et militaire de S<sup>t</sup> Louis  
Rue de la Magdeleine.

P.S. J'avais le Bon pour la croix à l'époque de la Révolution et j'en ai été décoré par Sa Majesté il y a vingt ans environ. Je fais solliciter en ce moment à Paris le brevet de colonel et une pension de retraite. Ce sont M.M. les généraux Dumas et de Léry (mes anciens camarades) et mon frère de Labroue<sup>24</sup> (maintenant à Paris chez M. Marti de Puech banquier rue de Richelieu n° 36) qui sont chargés pour moi de donner suite à ma demande. Si tu peux mettre (*sic*) utile sous ce rapport je te prie de tout employer pour me servir auprès du Ministre de la Marine et dans les bureaux... Donne moi des nouvelles de la chère Judith<sup>25</sup> et dis-moi où elle demeure à présent, en quoi consiste sa famille &c.&c – Tu trouveras ci-joint la note détaillée des articles dont je te fais l'envoi, et que M. Lancelot me promet de soigner.

(Document joint)

Note de mon envoi  
par le navire La Junon, Cap<sup>e</sup> (*capitaine*) S<sup>t</sup> Germain

N° 1 Une caisse contenant douze bouteilles de liqueur de la M/que, assortie

N° 2 Une caisse contenant confitures assortie

N° 3 Une caisse contenant confitures assortie

---

<sup>24</sup> Demi-frère de Lucy Fossarieu dont la mère, Marie Angélique Schalw, veuve de Pierre de Lucy, avait épousé en secondes noces Gabriel du Boulet de La Broue, colonel d'infanterie, le 7 août 1759 (*Journal d'un vieil habitant de Sainte-Marie (1745-1765), présenté et annoté par Philippe Cottrell, 2003, p. 207*).

<sup>25</sup> La sœur de Richard Daniel d'Arcy

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Total 3 caisses, à l'adresse de M<sup>r</sup> D'Arcy, rue Thirou n° 7, à Paris <sup>26</sup>

Les deux caisses de confiture coutent (Il faut y ajouter les frais de transport à bord)	576
La caisse de liqueur coute Il faut y ajouter les frais de transport à bord	144 9
Pour fret et frais de douane	27
Total du montant de l'envoi	<hr/> 756
Plus pour le montant de la lettre de change à ? 2/3	5000
Total général de la remise, arg <sup>t</sup> des isles	<hr/> 5756

N<sup>ta</sup> M<sup>r</sup> Lancelot te remettra aussi quatre calebasses-herbe.  
Tu verras ce que c'est que cette production et tu en auras  
les graines

### Lettre 4

A Mons. le B<sup>on</sup> D'Arcy  
A Melle

S<sup>t</sup> Pierre M/que ce 6 avril 1818  
par le N<sup>re</sup> (*navire*) L'??

J'ai eu le plaisir, Mon cher Cousin, de répondre en 7<sup>bre</sup> (*septembre*) dernier à ta lettre du 23 juin et souhaite que ma lettre te soit parvenue, ce qui pourrait bien ne pas être, car je m'aperçois que notre correspondance est souvent interrompue quoique nous ne soyons cependant point coupables de négligences l'un envers l'autre. Il ne faut donc, mon cher ami, nous en prendre qu'à l'immensité des mers qui nous séparent. Je te mandais quoiqu'il en soit par ma dite missive de 7<sup>bre</sup> que j'apprenais avec plaisir l'heureuse arrivée de La Duchesse de Berry, et que j'espérais aussi bientôt apprendre que la valeur de tes sucres serait incessamment réalisée dans tes mains ; je t'annonçais que je t'avais non seulement fait part dans le tems du prochain mariage de ma fille Lézia avec Henri de Kirwan, mais aussi que ledit mariage avait été célébré à ma grand satisfaction le 3 février 1817 ; que mon nouveau gendre était déjà ton parent ainsi que le mien avant d'avoir resserré entre nous les liens du sang en épousant ma fille, attendu que feu son père Marc de Kirwan était cousin germain des Kirwan de la branche S<sup>t</sup> Villier que nous avons depuis longtemps dans notre colonie <sup>27</sup> ; que ledit Marc Kirwan né en Irlande s'était établi à Bordeaux où il a eu de sa Dame demoiselle de Collingwood (petite nièce du feu Lord de ce nom) un grand nombre d'enfants, dont l'un Henri de Kirwan, mon gendre, est ici dans le commerce depuis plus de dix ans. – Tu vois d'après cela que mes trois enfants sont aussi heureusement établis que je pouvais le désirer.

Je te mandais encore par ma susdite lettre que je prenais le plus grand intérêt à ce que tu m'apprenais concernant ta charmante famille : que ta chère Eliza ne manquerait certainement pas d'adorateurs à 18 ans et que je m'en rapporte bien à toi & à mon aimable cousine pour lui trouver un mari convenable et conséquemment bien né, bien élevé et riche, parce que nous devons plus que jamais tenir à ne point nous mésalier <sup>28</sup> ;

---

<sup>26</sup> Sans doute la rue Thiroux qui se trouvait sur l'emplacement de l'actuelle rue Caumartin.

<sup>27</sup> Sur Marc Kirwan, voir plus loin dans le commentaire.

<sup>28</sup> Elisabeth Bernardine Désirée (Elisa) d'Arcy, fille de Richard Daniel et Amélie de Folard, épousera, le 22 août 1822, Jean Thomas LE MESLE. Il avait hérité de son père d'importantes

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

que j'étais aise de savoir ton fils aîné dans les Gardes du Corps, et qu'il n'y avait pas de doute que tu ne parvins à placer également les deux autres quand il en serait tems ; que je n'avais au surplus qu'un vœu à former pour toi en ce qui concerne tes fils, celui d'en obtenir & recevoir autant de satisfaction que j'en obtiens du mien, qui est vraiment un sujet rare sous le rapport de l'esprit, des connaissances, de la conduite et dont j'avoue que je suis d'autant plus glorieux d'être père qu'il tient déjà un rang distingué dans le monde comme au conseil dont il est membre ; je te disais encore que je te devais en effet le respect comme à mon aîné de quelques mois, mais j'aimerais mieux toutefois te conserver pour la vie un sentiment beaucoup plus tendre ; que j'avais ainsi que toi trop connu les Lavau et leur infernale clique, et que j'espérais que nous tenions enfin le bonheur par nos Bourbons ; je te disais que je voyais avec plaisir que tu vivais heureux et satisfait du produit de ta place et de ta société de Melle, que je reconnaissais en cela le bon esprit et la petite dose de philosophie qui furent toujours ton partage ; je te disais enfin que bien volontiers je m'occuperais à t'envoyer en mars les différentes graines de jardinage & des champs dont tu me fais la demande, trop heureux de saisir cette occasion de contribuer à tes délasséments.

Tel est, mon cher D'Arcy, le résumé de ma lettre du mois de 7<sup>bre</sup> dernier. J'ai à t'annoncer aujourd'hui (ce dont tu as sûrement été informé) que notre pauvre M/que (*Martinique*) a éprouvé le 21 octobre dernier un ouragan terrible en ses effets, et dont les désastres se feront ressentir pour bien longtemps encore dans notre pays. J'en ai été une des principales victimes comme en 1813, mon habitation ayant éprouvé les plus affreux ravages dans ses batiments de manufacture et de tous genres, plantations &c &c. Je ne suis en un mot occupé depuis cette fatale époque (qui date de 5 mois) qu'à réparer ou à reconstruire, et ma récolte de cette présente année se trouvera en outre réduite des deux tiers. Cet événement a porté pareillement un coup bien cruel au commerce et à nos affaires dans notre colonie, et tu dois bien penser que la classe des habitants s'en ressent beaucoup. Il ne me sera donc pas possible de faire des demandes à M. de Sinson avant la fin de l'année et je crains à te dire vrai de n'en rien obtenir. Je ferai quoiqu'il en soit à ce sujet pour le mieux de tes intérêts, et toujours avec le même zèle et plaisir. –

Tu recevras en même temps que la présente un paquet de graines contenant à peu près les espèces que tu parais désirer, et je profite pour te l'envoyer et pour t'écrire du premier batiment qui se présente pour Nantes depuis nombre de semaines, cette voie me paraissant en effet la plus courte & la plus directe pour parvenir jusqu'à toi. J'ai soin à ta recommandation d'adresser le tout à M. Emile Paris. –

Tu auras sûrement été instruit de tous les changements qui se sont opérés dans notre administration coloniale. Nous n'avons plus d'intendant, et notre nouveau gouverneur M<sup>r</sup> le B<sup>on</sup> Donzelot est en même tems administrateur général. Ton ancien camarade et ami M<sup>r</sup> Du Buc est parti pour France le 30 mars sur la gabarre du Roi La Lionne, accompagné (je crois) de M<sup>me</sup> Collignon et de M. Duchange qui avait perdu ses places depuis plusieurs mois et remplacé par un nommé M. Armand. – Nous verrons à l'aide du tems si le nouveau régime colonial convient véritablement aux colonies. Notre nouveau Général nous inspire toutefois la plus grande confiance en ses talents & lumières : son administration de 7 ans aux isles Ioniennes parle d'ailleurs bien avantageusement en sa faveur.

(...)

---

propriétés en Guadeloupe et le château de Toury à Nargis (Loiret) où Richard Daniel d'Arcy décédera le 19 juin 1831. Voir dans GHC nouvelle série n° 3 (24/08/2011) "Thomy et Zénon Le Mesle", reproduction de textes manuscrits de François d'Arcy annotés et complétés par Bernadette et Philippe Rossignol.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Adieu, mon cher D'Arcy, je t'embrasse d'aussi bon cœur que je t'aime et me dis pour la vie ton affectionné cousin. Fais agréer mon affectueux compliment à ma chère cousine.

Le Colonel Lucy Fossarieu

*N.B. Dans la lettre du 28 X<sup>bre</sup> 1816, figurant dans les mêmes archives, le Colonel Lucy Fossarieu, annonçait le mariage de sa fille avec « M. Henri de Kirwan négociant de cette ville où il est dans les affaires depuis dix ans et qui jouit à juste titre de l'estime et de la considération publique. Il est joli homme, âgé de 32 ans, on ne peut mieux élevé et de plus notre parent. Sa famille qui habite Bordeaux a toujours été en relation avec nos Kirwan d'ici (qui malheureusement n'existent plus) et dont ta mère était une. »*

### **Lettre 5**

D<sup>ta</sup> de ma lettre du 10 mars

M<sup>r</sup> le B<sup>on</sup> D'Arcy  
a Bressuire

S<sup>t</sup> Pierre M/que ce 25 avril 1821

*N.B. Cette lettre contient les duplicata de deux lettres antérieures des 10 et 28 mars 1821, auxquels sont ajoutées quelques lignes écrites le 25 avril. La lettre du 10 mars se trouve également dans les archives ; celle-ci est identique sur le fond, n'étant différente que par diverses modifications de forme ; sur trois phrases, j'ai rajouté entre parenthèses la version de la lettre du 10 mars.*

Tu as parfaitement raison de croire mon cher Cousin, que nous devons attribuer les retards de notre correspondance à la négligence de la Poste, et à la stagnation plus ou moins longue des batimens de commerce, soit dans leur port, soit au bas des rivières. Je t'en donne pour preuve nouvelle que ta très aimable missive du 3 décembre dernier vient seulement de me parvenir après trois mois révolus. Consolons-nous mon cher ami, de cette contrariété puisqu'il est décidé que la chose doit aller ainsi, mais écrivons-nous du moins avec exactitude.

Oui sans doute j'agirai toujours de mon mieux pour tes intérêts, ou pour satisfaire à tes demandes des graines de notre paÿs dont je te promets bientôt un autre envoi. Tu dois compter à cet égard sur mon zèle comme sur mon constant attachement, en te persuadant toutefois, mon cher D'Arcy, qu'on ne parvient dans notre M/que à voir la fin des affaires qu'à l'aide du tems, de la patience et de l'adresse, et que je suis malgré moi obligé de mettre ces trois choses en jeu dans ce qui concerne tes intérêts & les miens. Je t'ai annoncé par ma précédente que je ne tarderais pas à t'acheminer une traite sur France pour la valeur des sucres que j'avais obtenu pour ton compte vers la fin de l'année dernière de ton débiteur M<sup>r</sup> de Sinson, et je te réitere que ce moment n'est pas éloigné. Je t'ai prévenu pareillement que je m'étais décidé à vendre tes sucres plutôt qu'à les charger, attendu leur médiocre qualité, et la certitude où j'étais de la perte assez forte que tu aurais été dans le cas de supporter en les chargeant pour ton compte.

Tu ne te fais pas une idée du plaisir que m'a procuré la lecture de ta dernière lettre. Je vois qu'en général l'esprit public devient en général (*sic*) en France beaucoup meilleur que par le passé, et que nous devons esperer les plus heureux résultats de cette actuelle session des Chambres, celle des Députés se trouvant surtout composée d'une grande majorité en faveur de la bonne cause (*10/3 « de royalistes qui comme nous, sont à l'épreuve du tems et des intrigues »*). Je pense ainsi que toi que nous devons maintenant

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

compter sur la Garde Royale, & même sur l'armée entière tant que nous aurons le bonheur de conserver M<sup>r</sup> de La Tour Maubourg pour Ministre de la Guerre.

J'apprends avec infiniment de peine la mort de ton fils aîné, qui je n'en doute pas, aurait fait la consolation de tes vieux jours <sup>29</sup> ; mais il te reste encore trois enfants, qui te dédommageront de la perte que tu as eu le malheur de faire. Ta demoiselle surtout (d'après ce que tu m'en dis) ne te laissera sous ce rapport rien à désirer, puisqu'elle a pour elle, jeunesse, esprit, beauté, sensibilité, et très sûrement aussi la meilleure éducation. Je dois penser d'après cela que tu trouveras à la marier avantageusement, et tu sais que c'est à toi à la diriger dans le choix d'un mari.

J'ai à t'annoncer pour ma part une nouvelle à laquelle je suis certain que tu prendras de l'intérêt en partageant la douleur que j'en éprouve. C'est le malheur que j'ai eu de perdre ma sœur Madame de La Jaunye (*10/3 en note "Victoire de Lucy"*), qui en 1763, avait fait avec nous le voyage de la M/que en France <sup>30</sup>. C'était une bien excellente personne, et qui a emporté les regrets de tous ceux qui ont été à même de la cultiver. Elle habitait Bordeaux et était femme de M<sup>r</sup> de La Jaunye ancien conseiller au parlement de cette ville.

Tu es en effet, mon cher ami, au cœur de la Vendée : de ce pays si illustré par la belle et noble conduite (*10/3 "par le royalisme et la belle conduite"*) de ses habitants, dont la valeur et les vertus passeront de râce en râce à nos derniers neveux. Je t'envie, mon cher Cousin, le bon air que tu respirez... Le Roi devrait bien étendre de plus en plus ses bienfaits sur tous les honnêtes gens dont tu es environné.....

Adieu &c

D<sup>ta</sup> du 28 mars 1821

J'ai eu le plaisir de t'écrire, mon cher D'Arcy, en date des 5 janvier et 10 mars de cette année, dont tu as ci-dessus le duplicata. Tu vois d'après cela que je t'annonçais que j'espérais me trouver sous peu à même de t'expédier une traite à ton ordre pour la valeur des sucres que j'ai vendu pour ton compte à la fin de 1820. J'ai aujourd'hui la satisfaction de t'adresser le primata de ladite traite, tirée à ton ordre par M<sup>r</sup> L. Eyma sur Messieurs P.C. Damblat & C<sup>ie</sup> négocians à Bordeaux. Je ne doute pas que ces Messieurs n'y fasse tout honneur. Adieu mon cher cousin &c....

25 avril 1821

J'ai cru devoir t'envoyer ci-dessus, mon cher Cousin, les duplicatas de mes précédentes lettres, en t'adressant en même tems celui de la traite à ton ordre de 2042 francs, sur M.M. P.C. Damblat et C<sup>ie</sup> négocians à Bordeaux. Je souhaite que la présente te trouve en bonne santé ainsi que ma chère cousine et ton intéressante famille. Adieu mon cher D'Arcy, je te réitère l'assurance de mon inviolable attachement.

Le Colonel de Lucy Fossarieu

*Document joint*

2<sup>de</sup>

S<sup>t</sup> Pierre M/que le 27 mars 1821

B.P.F. 2042

---

<sup>29</sup> Georges d'Arcy, décédé le 8 avril 1819 à l'âge de 23 ans, était dans un régiment des gardes du corps du roi, chevalier de la légion d'honneur.

<sup>30</sup> Dans les manuscrits de François d'Arcy on lit que Richard d'Arcy et sa sœur firent le voyage vers la France en 1761, sur le navire qui ramenait le marquis de Beauharnais, gouverneur général des Isles du vent. (cf plus haut).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

A quatre vingt dix jours de vue *payez par cette seconde de Change* 1<sup>ere</sup> & 3<sup>eme</sup> ne l'étant pas à L'Ordre de M<sup>r</sup> le B<sup>on</sup> D'arcy *la somme de deux mille quarante deux francs*  
*Valeur Reçue que passerez avec ou sans avis de*

Votre très humble serviteur  
Bon comme dessus  
(Signé) Louis Eyma

A Messieurs  
P. C. Damblat & C<sup>ie</sup>  
A Bordeaux

*N.B. Les passages en italiques sont préimprimés, les autres écrits à la main.*

### COMMENTAIRE

Comme je l'ai indiqué plus haut, je limiterai mon commentaire de ces lettres à une présentation de la famille Kirwan, tant dans sa branche martiniquaise avec ses différentes alliances notamment Lussy et d'Arcy, que dans sa branche bordelaise à propos du mariage d'Henry Thomas de Kirwan avec la fille de Xavier de Lucy Fossarieu.

Outre les lettres de ce dernier, j'utiliserai les informations puisées dans GHC, dans les registres d'état civil mis en ligne sur le site ANOM, dans les ouvrages d'Eugène Bruneau-Latouche, ainsi que celles réunies par mon grand-oncle homonyme dans le cadre de ses recherches de généalogie et d'histoire familiale <sup>31</sup>.

## **I - Les Kirwan créoles de la Martinique**

Quatre générations ont porté le nom Kirwan à la Martinique, entre le milieu du 17<sup>e</sup> siècle et la fin du 18<sup>e</sup>. Les derniers du nom quittent alors l'île: aussi, lorsqu'en 1816 Lucy Fossarieu écrit à d'Arcy pour lui annoncer le mariage de sa fille avec Henry Thomas de Kirwan, il écrit : "Sa famille qui habite Bordeaux a toujours été en relation avec nos Kirwan d'ici (qui malheureusement n'existent plus) et dont ta mère était une" <sup>32</sup>.

Dans les débuts, la liaison avec l'immigration irlandaise reste forte, mais l'intégration dans la société commerçante et aristocratique de Saint-Pierre se fait progressivement... sans que soit perdu pour autant le lien avec les familles de Galway, la ville d'origine. C'est ce que je vais montrer, renvoyant le lecteur à la généalogie figurant en annexe pour plus de détails.

### ***Pierre Kirwan, premier immigrant à la Martinique***

Les Kirwan, avons-nous dit, étaient une des 14 « tribus » de Galway et, en cette fin du 17<sup>e</sup> siècle, ils tenaient la principale maison commerciale de la ville. Les ramifications sont nombreuses et on les retrouve aussi bien à Londres que dans plusieurs ports français.

---

<sup>31</sup> Voir note 1.

<sup>32</sup> De fait, lorsqu'un cousin Kirwan de la Martinique écrit à Richard Daniel d'Arcy à l'occasion de la mort de son père, il dit avoir "été instruit de ce malheur par Mr Kirwan de Bordeaux" (lettre du chevalier de Kirwan à Richard Daniel d'Arcy en date du 27/09/1781, archives familiales).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Les recensements de 1660 et 1664 au Carbet nous font connaître un Pierre Kirouanne né en Irlande vers 1622 (d'après l'âge que lui donnent les recensements successifs), le premier semble-t-il à s'installer à la Martinique<sup>33</sup>. Il était très vraisemblablement né à Galway, sans que je sache comment il se rattachait aux autres branches des Kirwan. Dans sa lettre de 1818, Lucy de Fossarieu nous dit qu'il était de la branche de Saint-Villiers, et un de ses arrière-petits-fils utilisera ce nom. L'étude précitée de Louis M. Cullen nous indique que des membres des familles commerçantes de Galway allaient s'installer aux Antilles anglaises ou françaises, soit comme correspondants commerciaux, soit comme planteurs. C'est ce second parti que prend Pierre Kirwan en devenant producteur de "petun" (tabac) au Carbet, sans qu'on sache à quelle date il est venu s'installer à la Martinique ni si c'était uniquement pour des raisons économiques ou également pour fuir les persécutions religieuses du gouvernement de Cromwell.

Son habitation est relativement modeste, telle qu'elle nous est connue par l'état des terres de 1671 : 100 pas de large et 300 pas de haut (chaque pas égale 3 pieds ½). Au recensement de 1664 il possède 11 nègres, à celui de 1680 deux nègres dont l'un est infirme, trois négresses et cinq négrillons.

D'un premier mariage, il avait eu deux enfants, François et Nicolas, tous deux nés à la Martinique. Ils ont respectivement 4 et 2 ans au recensement de 1664. Nous connaissons le nom de sa première femme, Isabelle Dallou (probablement une francisation de Dallow) par les actes de décès des deux enfants, mais elle n'apparaît pas au recensement de 1664, ce qui laisse penser qu'elle est décédée un ou deux ans auparavant. Nous ne savons pas d'où elle était originaire ni si le mariage a eu lieu à la Martinique ou en Irlande. François, qui est dit infirme en 1680, et Nicolas sont enterrés au Carbet, respectivement le 29 septembre 1683 et le 1<sup>er</sup> octobre 1680.

Entre temps, Pierre Kirwan a épousé en secondes noces Jeanne Connor. Elle est née à Cork (Irlande) vers 1638, et est veuve de Daniel Coqueran (francisation de Cochrane) originaire de la même ville et voisin de Pierre Kirwan au Carbet. Les plus jeunes des enfants Coqueran habitent avec leur beau-père et apparaissent d'ailleurs sous son nom au recensement de 1680. Du second mariage de Pierre Kirwan naît un fils, Michel, en 1674<sup>34</sup>.

Pierre Kirwan ne laisse pas beaucoup de traces de sa vie au Carbet. On le voit apparaître comme parrain au baptême des enfants de ses belles-filles Coqueran en 1685 et 1687<sup>35</sup>. Les deux générations suivantes vont s'intégrer davantage dans la société créole.

---

<sup>33</sup> *Personnes et familles à la Martinique*, tome 1, p. 63 et 107. Comme très souvent pour les personnes d'origine étrangère, les noms étaient retranscrits plus ou moins phonétiquement, l'orthographe la plus répandue étant Kirouanne dans le cas des Kirwan, qu'ils semblent avoir eux-mêmes adoptée. Ce n'est qu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle qu'ils reprendront l'orthographe d'origine, précédée éventuellement de la particule *de*, pour affirmer leur origine noble. Dans la suite du texte j'utiliserai l'orthographe Kirwan, sachant que pour retrouver les membres de cette famille dans les ouvrages numérisés il faut utiliser les deux orthographes.

<sup>34</sup> Dans *Personnes et familles...* les auteurs pensent que Mathieu, né en 1672 et apparaissant sous le nom Kirouane, est lui aussi un enfant Coqueran, ce qui implique que Jeanne Connor soit devenue veuve et se soit remariée entre 1672 et 1674 (rappelons que les archives d'état civil du Carbet en ligne ne sont disponibles qu'à partir de 1677 ce qui empêche de vérifier ces points).

<sup>35</sup> Baptêmes de Catherine Gallet, le Carbet 05/08/1685 et de Pierre Michel Forcusson, le Carbet 06/12/1687. Jeanne Connor avait eu de nombreux enfants de son premier mariage avec Daniel

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### **Deuxième et troisième génération : Michel Kirwan et sa famille**

Michel Kirwan, né en 1674, entre comme officier dans la milice, ce qui est un des plus sûrs moyens de faire partie de l'élite locale. Sur les actes de baptême où il est mentionné comme parrain il est qualifié d'enseigne dès 1700. Il sera ensuite lieutenant (en 1712 sur l'acte de baptême de son fils Philippe Michel) puis capitaine de milice (en 1713 au baptême de son fils Dominique Michel). Signe d'enrichissement, il figure sur l'état des habitants sucriers au département du Fort Saint-Pierre, établi en 1720<sup>36</sup>.

Il épouse, vraisemblablement dans les premières années 1700, Elisabeth Barry. Elle est fille de Jean Barry qui descendait d'une vieille famille irlandaise les Barry of Barrymore<sup>37</sup>, et d'Anne Celot. Il est probable que cette famille Barry n'habitait pas au Carbet car le mariage n'y apparaît pas sur les registres paroissiaux, pas plus qu'aucun acte la concernant. Mais elle habitait probablement à proximité : en effet les parents d'Elisabeth sont sollicités à plusieurs reprises comme parrain ou marraine aux baptêmes de ses enfants, ainsi que d'autres membres de la famille et ils y sont personnellement présents (on trouve les noms d'Angélique, Barbe et Guillaume Barry qui pourraient être frère et sœurs d'Elisabeth). Je n'ai cependant trouvé aucune autre indication sur la présence de cette famille à la Martinique<sup>38</sup>.

Le couple a onze enfants, dont dix nés au Carbet et figurant au registre paroissial. Les parrains et marraines sont majoritairement choisis parmi les membres de la famille, mais on voit déjà apparaître quelques personnalités : Philippe Le Quoy, lieutenant colonel du Fort Saint-Pierre, parrain de Philippe Michel en 1712, Dominique Giraud d'Orzon, capitaine d'une compagnie de milice, pour le baptême de Dominique Michel en 1714, André Martin, écuyer seigneur de Poinsable (futur gouverneur de la Martinique) pour le baptême de Jean André en 1720<sup>39</sup>.

Mais mieux encore que les baptêmes, les mariages des enfants de Michel Kirwan vont nous montrer l'intégration de la famille dans la société commerçante de Saint-Pierre.

---

Coqueran, d'où des alliances avec des familles du Carbet ou de Saint-Pierre (Gallet, Forcusson, Guérard, Molandrin, Lecurieux) tissant semble-t-il un réseau familial auquel participaient les Kirwan. Sur la descendance Coqueran voir *Un demi-millénaire et plus d'histoire familiale*, p. 1117.

<sup>36</sup> Adrien Dessalles, *Histoire générale des Antilles*, Paris, 1847, tome 4 (1<sup>er</sup> de la deuxième série), p. 553 (google books).

<sup>37</sup> Jean du Roscoat p. 167

<sup>38</sup> J'ai seulement noté au n° 46, p. 739 de GHC une généalogie Foulques de Chaligné indiquant que Catherine Foulques, née en 1699 à Nantes a épousé à la Martinique Pierre Barry (parent avec Jean ?).

<sup>39</sup> André Martin de Poinsable (ou de Pointesable) sera quelques années plus tard gouverneur de la Martinique. La famille Martin (Martyn), venue de Saint-Christophe, était également originaire de Galway où elle faisait partie des « 14 tribus » et où elle avait de multiples alliances avec la famille Kirwan. La mère d'André Martin de Pointesable était Renée Cellot : peut-être s'agit-il de la même famille que celle d'Anne Celot, belle-mère de Michel Kirwan. Voir *Personnes et familles à la Martinique...*, T. 2, p. 649 (p. 301 sur geneanet), ainsi que GHC n°173 p. 4285, n° 167 p. 4084, n° 76 p. 1470

### **Les deux mariages Kirwan - Leblanc**

Deux des filles de Michel Kirwan, Marie Elisabeth et Marie Françoise Dominique épousent les deux frères Daniel et Pierre Leblanc, fils de Daniel Leblanc et Elisabeth Fizet. Cette famille de Saint-Pierre est assez bien connue <sup>40</sup>. Daniel Leblanc, le père, était d'une famille de magistrats bordelais. Venu s'installer à Saint-Pierre, il y possédait un magasin de charpente. Parmi ses enfants, Daniel, mari de Marie Elisabeth Kirwan, est notaire royal à Saint-Pierre.

Ni Pierre, ni Daniel n'ont eu de descendance. Celle de leurs frères Dominique et Joseph Barthélemy est en revanche nombreuse. Dominique Leblanc, l'aîné, est arpenteur royal. Il épouse Rose Calixte Labat, dont le père était lieutenant de milice aux Anses d'Arlet, et la mère, Marie Catherine Dorange, était la petite-fille du célèbre Guillaume Dorange. Parmi leurs nombreux enfants je retiens Michel Alexis Gervais Leblanc qui épousera Marie-Victoire de Lussy, une cousine germaine de Xavier de Lucy Fossarieu. Joseph Barthélemy Leblanc quant à lui a un fils, Daniel Féréol, qui sera notaire royal à Saint-Pierre comme son oncle.

### **... et le mariage Monteils de Loubes**

Devenue veuve de Pierre Leblanc, Marie Françoise Dominique Kirwan épouse en secondes nocces Jacques René de Monteils de Loubes, écuyer, capitaine des grenadiers <sup>41</sup>. Il est d'une famille noble de Preignac, au sud de Bordeaux, fils de Bertrand de Loubes, écuyer, ancien mousquetaire et capitaine au régiment de Champagne, et de Marguerite Elisabeth de La Lande <sup>42</sup>. Le couple ira habiter en France ; elle meurt à Paris en 1773, laissant sa terre de Puyplat, à Bassens près de Bordeaux, à sa nièce et filleule Marie Françoise Dominique Kirwan. Celle-ci était sans doute venue chez sa marraine lorsqu'elle épousa Pierre André de Pleu à Cenon (tout proche de Bassens) <sup>43</sup>.

### **Le mariage Kirwan - Lussy**

Un autre mariage chez les enfants de Michel Kirwan doit retenir notre attention. C'est celui, déjà évoqué plus haut, de Jean André avec Manette de Lussy, qui établit la parenté entre Xavier de Lucy Fossarieu et Richard Daniel d'Arcy. Ce mariage pose cependant un problème. Signalé par Jean du Roscoat dans la généalogie familiale, il n'est repris dans aucune des autres sources que j'ai pu consulter. Il ne fait cependant pas de doute, à la lecture des lettres de Xavier de Lucy Fossarieu, que celui-ci se considérait comme cousin

---

<sup>40</sup> Elle a fait l'objet de plusieurs questions-réponses dans GHC (n° 23 p. 267, 24-282, 27-335, 35-536, 80-1570). Voir la descendance de Daniel Leblanc et Elisabeth Fizet sur l'arbre de Claude Urbain Gleyal (cgleyal) sur le site geneanet.org ; voir aussi *Personnes et familles de la Martinique...*, p. 591(en ligne sur geneanet p. 243).

<sup>41</sup> Le mariage a lieu le 9 mai 1763, alors que la paix avec l'Angleterre est déjà signée, mais la Martinique ne sera rendue que deux mois plus tard. Elle était tombée sous contrôle anglais en 1762 non sans résistance : le *Journal d'un vieil habitant de Sainte-Marie* nous apprend que M. Deloubes, capitaine d'une compagnie de grenadiers s'était "fort distingué" dans la reprise d'un poste occupé par les anglais (p. 230).

<sup>42</sup> Voir GHC n° 89 p. 1852.

<sup>43</sup> Jean du Roscoat, p. 167; voir infra les enfants de Michel Dominique Kirwan. Les biens laissés à la Martinique par Marie Françoise Dominique Kirwan épouse Monteils de Loubes furent partagés entre ses frères et sœurs (partage par M<sup>e</sup> Dupuis du 7 juin 1774).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

des Kirwan créoles, et je n'ai pas d'autre indication sur ce lien de parenté (sinon un apparemment bien plus éloigné à travers le mariage de Michel Leblanc et Marie Victoire de Lussy signalé plus haut).

On trouve le nom et la signature d'une Manette Lussy sur des actes de mariage et baptêmes de la famille Eyma, et on peut penser, sans preuve définitive pour l'instant, qu'il s'agit de l'épouse de Jean André Kirwan<sup>44</sup>. Qui était Manette Lussy et comment s'intégrait-elle dans la généalogie familiale ? Un rapide retour sur les Lussy/Lucy de la Martinique permet de faire des hypothèses à ce sujet<sup>45</sup>.

La famille Lucy ou Lussy (les deux orthographes avaient cours et l'usage de la particule *de* ne sera vraiment généralisé qu'au 19<sup>e</sup> siècle), faisait remonter sa généalogie et sa noblesse à la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant et on la retrouvait en Normandie au 14<sup>e</sup> siècle. Trois siècles plus tard, Gabriel de Lucy, cadet sans fortune, se lance dans le commerce de détail à Bordeaux et, s'il y perd sa condition de noble, il acquiert une belle fortune et épouse en 1676 la fille d'un riche commerçant bordelais<sup>46</sup>. Il a des intérêts à la Martinique, mais c'est son fils Jean (1695-1769) qui va s'installer à Saint-Pierre où il se marie avec Elisabeth Ferry en 1721<sup>47</sup>. Il obtiendra en 1756 des lettres de relief de dérogeance lui permettant de retrouver sa qualité de noble.

De ce mariage de Jean de Lucy avec Elisabeth Ferry naissent deux fils. L'aîné, Jean de Lussy (qui adopte cette orthographe) épouse Désirée de Flavigny. Ils ont de nombreux enfants, dont Marie Elisabeth Victoire, dont nous avons vu plus haut qu'elle avait épousé Michel Alexis Gervais Leblanc, et Marie-Hélène Françoise, dont nous venons de voir en note qu'elle épousa Jean Jacques (James) Eyma. Retenons au passage qu'une autre de leurs filles s'appelait Marie Aymée Joseph.

L'autre fils de Jean de Lucy et Elisabeth Ferry est Pierre de Lucy (1728-1757) qui adopte cette orthographe ainsi que ses descendants. Marié avec Marie Angélique Schalw (ou Schalüe), d'origine irlandaise, il a plusieurs enfants, dont Pierre François Xavier de Lucy. C'est ce Xavier de Lucy (1755-1829) qui adopte le nom de branche Lucy (de) Fossarieu, conservé par ses descendants, et qui est l'auteur des lettres publiées ici. Quel est son lien exact avec Manette Lussy, en partant du présumé que Manette Lussy dont nous avons vu la signature sur les registres paroissiaux est bien la même que celle qui épousa Jean

---

<sup>44</sup> Selon la généalogie de la famille Eyma figurant sur GHC (n° 72 p. 4264) Jean Eyma (1754-1818) avait épousé, le 12 janvier à Saint-Pierre le Mouillage Marie Hélène Françoise de Lussy, fille de Jean de Lussy et de Désirée de Flavigny et parmi les témoins ayant signé se trouve Manette Lussy. La marraine de leur fils Louis Xavier, baptisé à Saint-Pierre le Mouillage le 24 mai 1792, est Marie Josèphe Lussy, qui signe Manette Lucy, le parrain étant Louis David Eyma représenté par Xavier Lucy Fossarieu. Au baptême du fils précédent, le 6 septembre 1788, Manette (et non Mariette) Lussy, représentait comme marraine l'aïeule de l'enfant. Vérifiant les signatures sur les actes on voit qu'il s'agit de la même personne dans les trois cas, Marie Josèphe Lussy alias Manette.

<sup>45</sup> Sur cette généalogie voir 209 *anciennes familles...* p. 781-787 et divers numéros de GHC, notamment n° 31 p. 422, n° 32 p.440,

<sup>46</sup> Rappelons que pratiquer le commerce de détail était une cause de dérogeance c'est-à-dire de perte de la qualité de noble, ce qui n'était pas le cas pour le négoce ou commerce de gros.

<sup>47</sup> Il épousera en secondes noces (1731) Marie Catherine Ithier de Calbry, et en troisième noces (1765 à l'âge de 70 ans) Anne Suzanne de Miraillet Durieux, veuve de Robert François Haillet (voir aussi *Journal d'un vieil habitant de Sainte-Marie*, ouvrage cité, p. 269)

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

André Kirwan? Comme nous ne disposons pas d'une généalogie complète de la famille Lussy, nous sommes réduits à trois hypothèses.

Hypothèse 1 : Marie Josèphe (Manette) Lussy serait la fille de Jean de Lussy et de Désirée Flavigny qui, rappelons-le, avaient une fille appelée Marie Aymée Joseph. Dans ce cas elle serait cousine germaine de Xavier de Lucy Fossarieu.

Hypothèse 2 : elle serait la sœur de celui-ci, fille de Pierre de Lucy et Marie Angélique Schalw. Toutefois, si l'on prend en compte le fait que Jean André Kirwan est né en 1720, dans l'une ou l'autre de ces deux hypothèses la différence d'âge entre les deux époux serait très importante, au minimum une trentaine d'années.

Reste donc la troisième hypothèse que Manette soit fille de Jean de Lussy et Elisabeth Ferry, et donc la tante de Xavier de Lucy Fossarieu, tante qu'il aurait en commun avec Richard Daniel d'Arcy et les rendrait de ce fait "cousins" <sup>48</sup>.

### **Le premier mariage de Jeanne Judith Kirwan avec Pierre Jean Brunet**

Les mariages des enfants de Michel Kirwan que nous avons présentés jusqu'ici se font avec des Français installés à Saint-Pierre et dont la famille est originaire de Bordeaux ou ses environs, qu'il s'agisse des Leblanc, des Monteils de Loubes ou des Lussy. Les liens qu'ils entretiennent avec la ville ou la province d'origine sont maintenus et nombreux sont les allers et retours quand ce n'est pas un retour définitif en France. Le premier mariage de Jeanne Judith Kirwan, en 1742, fait une légère exception puisque son premier mari, Pierre Jean Brunet est négociant à Saint-Pierre mais originaire de Bayonne où il est né : son père Guillaume Brunet était négociant dans cette ville, marié avec Marguerite de Sentout.

A cette exception près c'est donc un axe fort Saint-Pierre-Bordeaux qui se constitue à travers ces mariages. Mais pour les Kirwan ce n'est que le côté d'un triangle dont la troisième pointe se situe à Galway, en Irlande. C'est ce que montrera le second mariage de Jeanne Judith avec Richard d'Arcy.

Toutefois, avant d'y venir il est bon de faire un détour par un dernier mariage chez les Kirwan, celui de Dominique Michel, né en 1713, avec Catherine Lynch qui ravive le lien avec la ville d'origine.

### **Le mariage de Dominique Michel Kirwan avec Jeanne Catherine Lynch et leur descendance**

Jeanne Catherine Lynch était la fille de Gauthier Lynch et de Madeleine Masson, nièce de l'archevêque de Québec. Gauthier Lynch était né à Galway où sa famille était une des toutes premières de la ville. Il s'était installé au Robert où il avait une sucrerie et avait obtenu ses lettres de nationalité en 1713 <sup>49</sup>. Ses autres filles se marient dans la bonne

---

<sup>48</sup> Eugène Bruneau-Latouche, interrogé sur ce point penche également pour cette hypothèse mais sans qu'elle puisse être vérifiée. La descendance de Jean de Lussy et Elisabeth Ferry n'est pas entièrement connue. Les relevés des Amitiés généalogiques bordelaises sur le site genealogie.com nous apprennent que deux de leurs filles se sont mariées à Bordeaux, Marie Jeanne Elisabeth en 1744 et 1751, et Elisabeth en 1771 (à moins que ce ne soit un troisième mariage de la précédente)

<sup>49</sup> Pour plus de détails voir sur GHC le numéro 27 p. 332 et la réponse de J. Petitjean Roget n° 39 p. 611. On lit dans le *Journal d'un vieil habitant de Sainte-Marie* (ouvrage cité, p.112) qu'il est mort le 13 février 1751 au Robert. L'étude précitée de Louis M. Cullen fait par ailleurs état d'un Walter

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

société créole d'origine française<sup>50</sup>. Nous avons vu que les enfants de Michel Kirwan, également, se marient le plus souvent dans les familles d'origine française, mais ce mariage Kirwan-Lynch montre que le lien avec Galway n'est pas perdu.

Dominique Michel fut capitaine des grenadiers. C'est lui qui reprit l'exploitation de la sucrerie familiale à la mort de son père. Le couple a six enfants nés au Carbet. On le retrouve à Bordeaux en 1751 avec leur fille aînée, Catherine. Naît alors un septième enfant, Alexis, le 6 novembre<sup>51</sup>. Jeanne Catherine meurt quelques jours après la naissance, le 13 novembre<sup>52</sup>. Michel Kirwan repart chez lui à la Martinique le 22 septembre 1752 avec sa fille et le petit Alexis sur le navire Saint-Jean Baptiste<sup>53</sup>. Nous ne savons pas les motifs de ce voyage à Bordeaux ni si sa sœur Jeanne Judith y était venue avec lui. Nous verrons en revanche qu'il fut témoin à son mariage avec Richard d'Arcy.

Il semble qu'il soit mort à Nantes vers 1767 et que la sucrerie fut fermée peu de temps après, en 1769, peut-être en partie en conséquence des dégâts de l'ouragan de 1766<sup>54</sup>.

---

Lynch (de la même famille Lynch originaire de Galway), marchand à Saint-Pierre et correspondant en 1708 de James Rutledge installé à Nantes.

<sup>50</sup> Jeanne Rose avec Joseph Charles Emmanuel d'Adhémar de Cransac, Marie Rose avec Jean Claude de Laguarigue, Marguerite Rose avec Guillaume Adrien Houdin du Bochet, Marie Madeleine avec Jean Baptiste Gallet de Saint-Aurin, Catherine Angélique avec Charles Gallet Charlery, frère du précédent. On trouve la généalogie de ces familles avec l'indication de ces mariages dans *Personnes et familles à la Martinique...* L'ouvrage ne mentionne pas de fils mais les différents actes consultés pour cette recherche nous font connaître un fils Alexis (voir note suivante) et très probablement un autre (voir dans la généalogie ci-dessous la note à propos du baptême de Marie Françoise Dominique Kirwan, fille de Dominique Michel Kirwan et Jeanne Catherine Lynch).

<sup>51</sup> Le baptême a lieu le 9 novembre à la paroisse Saint-Projet. Le parrain est Alexis Lynch, oncle du baptisé. Il s'agit selon toute évidence d'un frère plus jeune de Jeanne Catherine, peut-être venu à Bordeaux avec sa sœur et son beau-frère, ou auparavant pour y faire ses études. On trouve, en effet, dans les archives de l'Amirauté de Guyenne le certificat de catholicité, en date du 5 mai 1753, d'Alexis Lynch, âgé de 21 ans et natif de la Martinique, en vue de son embarquement sur la Concorde pour rentrer chez lui à la Martinique. A noter que ce certificat est signé par D'arcy Père (James d'Arcy, le père de Richard).

<sup>52</sup> Selon l'acte de sépulture à cette date signé Derville vicaire de St Projet, au nom de "demoiselle Jeanne Catherine Linch, âgée de vingt-huit ans, épouse de sieur Michel Kirouan". Selon Jean du Roscoat (p. 168) elle serait décédée à Bordeaux le 3 décembre 1751. Selon Petitjean Roget, elle est morte à Bordeaux (Saint-Projet) le 13 novembre 1761 (GHC n° 39 p. 611) mais on peut penser qu'il s'agit d'une erreur de frappe. Les arbres généalogiques de pierfit et pthobie sur geneanet.org attribuent l'acte du 13 novembre 1751 à Jeanne Catherine Lynch épouse de Michel David Kirwan : la confusion provient sans doute de la quasi homonymie des deux couples signalée plus haut, néanmoins les actes bordelais concernant Dominique Michel Kirwan mentionnent seulement le prénom Michel, alors que Michel David est mentionné comme David.

<sup>53</sup> Certificats d'identité et de catholicité, soumissions et passeports concernant les passagers embarqués à Bordeaux, cote 6 B 51, Amirauté de Guyenne, et relevé qui en est fait par les Amitiés Généalogiques Bordelaises sur genealogie.com.

<sup>54</sup> Jean du Roscoat, p.168. Les familles commerçantes de Galway, dont les Kirwan, avaient de nombreux membres installés à Nantes faisant commerce notamment avec les Antilles (voir Louis M. Cullen, précité, et Joël Rilât, *Les Irlandais de Nantes et leurs alliances*, Lulu, et son arbre généalogique sur geneanet.org)

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### **Les enfants de Dominique Michel Kirwan et Jeanne Catherine Lynch**

De leurs sept enfants, quatre sont parvenus à l'âge adulte et se sont mariés. L'aînée, Catherine Claire Elisabeth, épouse Jean-Baptiste Pierre Charron, négociant à Saint-Pierre, qui s'occupera des affaires familiales après la mort de son beau-père<sup>55</sup>. Leur fille Marie Catherine Françoise Rose Charron (qui signe Manette) épousa à Saint-Pierre, en 1790, Jean Marie Sébastien Jorna de la Calle : assistance brillante à en juger par les signatures mais dans lesquelles ne figure plus aucun Kirwan. Par ailleurs, il est probable que Félix Charron, dont nous verrons qu'il fut témoin au mariage d'Henry Thomas de Kirwan, était aussi un enfant du ménage Charron.

Une autre fille de Dominique Michel Kirwan et Catherine Lynch, Marie Françoise Dominique, épousa à Cenon (Gironde), en 1741, Pierre André de Pleu, écuyer. Nous avons vu qu'elle reçut de sa marraine et tante homonyme sa terre de Puyplat à Bassens (33).

Deux garçons viennent ensuite, Michel Daniel et Martin Pierre César Edmond. L'un des deux (ou les deux conjointement) tente de faire reconnaître sa qualité de noble<sup>56</sup>. Michel Daniel est mousquetaire de la première compagnie de la garde royale. Il épouse, en 1779 à Saint-Pierre, Elisabeth Madeleine Joseph Fauvé Sablon, fille d'un négociant de cette ville. Martin Pierre César, le cadet, qui se fait appeler le chevalier de Kirwan, fait un brillant mariage, à Saint-Pierre en 1772, avec Jeanne Victoire Després, fille de Pierre François Després, ancien capitaine des troupes détachées de la marine, et d'Anne Véronique Crosnier de Belaistre<sup>57</sup>.

Nous pouvons maintenant en venir au second mariage de Jeanne Judith Kirwan avec Richard d'Arcy, à Bordeaux, qui plus encore que le mariage Kirwan-Lynch que nous venons de voir, va nous replonger dans les alliances que les familles patriciennes de Galway maintenaient entre elles, par delà leur exil en France ou à la Martinique.

### **Bordeaux : le mariage de Jeanne Judith Kirwan avec Richard d'Arcy**

Ainsi qu'il a été dit, Jeanne Judith Kirwan épouse Richard d'Arcy, le 22 décembre 1751 à Bordeaux (paroisse Saint-Mexent). Les Kirwan de la Martinique étaient, dans cette ville, en pays de connaissance : nombreux étaient les membres des "tribus" de Galway qui s'y étaient installés. Or on sait que les alliances entre ces familles avaient été et étaient encore extrêmement fréquentes. Voyons seulement quelques exemples, à Galway et à Bordeaux, de ces liens entre les Kirwan, les Lynch, les d'Arcy, les Martin, les French, auxquels on pourrait ajouter les Blake, les Browne, les Joyce...

Richard d'Arcy, né à Galway le 5 août 1729 était venu en France avec son père James (Jacques). Celui-ci avait épousé en 1728 Jeanne Martin of Dangan, qui décéda peu après

---

<sup>55</sup> Manuscrits François d'Arcy et Jean du Roscoat p. 168.

<sup>56</sup> Cité par Vincent Huygues-Belrose dans son ouvrage sur le Domaine de Tivoli, p. 46 avec la référence ADM, Annales du C.S. B13, f. 665 juillet 1773 : "délai d'un an accordé au sieur Kirwan pour justifier de sa noblesse". A la même page il cite un acte notarié de 1778 concernant les deux frères désignés ainsi : "Michel Daniel de Kirwan ancien mousquetaire de la Garde du Roi, actuellement résidant à Saint-Pierre", et "César Edmond Kirwan de St Villier et Dame Victoire Dupré son épouse".

<sup>57</sup> Sur ce couple et ses enfants voir *Un demi-millénaire et plus d'histoire familiale*, p. 1046-47.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

la naissance de Richard, et il s'était remarié à Nantes en 1736 avec la fille d'un riche négociant irlandais, Mathias Shee <sup>58</sup>. Il vint tardivement s'installer à Bordeaux où, comme beaucoup de ses compatriotes, il officiait dans le négoce du vin. Son fils Richard, après avoir commencé à 17 ans une carrière militaire, était venu l'aider dans ce négoce et se trouvait donc à Bordeaux en 1751.

La mère de Richard, Jeanne Martin of Dungan était fille de Richard Martin esq. of Dungan et de Catherine French of Duras. Parmi ses frères et sœurs, Mary épousa Patrick Kirwan esq. of Cregg, et Antoine Martin of Dangan, lord of Claremont, épousa Brigitte Kirwan <sup>59</sup>. Une branche de la famille Lynch se trouvait à Bordeaux <sup>60</sup>. John Lynch, né à Galway en 1669, ayant suivi le roi Jacques II dans son exil, s'installe à Bordeaux en 1690. Il y épouse en 1709 Guillemette Constant d'où trois enfants.

- Jeanne Catherine, qui épouse Michel David de Kirwan. Notons au passage la quasi homonymie avec Jeanne Catherine Lynch et Dominique Michel Kirwan de la Martinique dont nous avons parlé plus haut. Un de leurs enfants sera Marc de Kirwan dont il sera question plus loin.
- Thomas Michel Lynch épouse en 1743 Elisabeth Drouillard, fille d'un trésorier de France en la généralité de Bordeaux. A travers la famille de sa femme il devient propriétaire du domaine viticole connu sous le nom de Château Lynch-Bages, un grand cru Pauillac <sup>61</sup>. Parmi leurs nombreux enfants le plus célèbre est le comte Jean-Baptiste Lynch qui sera notamment maire de Bordeaux de 1808 à 1815, comte d'Empire et pair de France sous la Restauration.
- Jean Jacques Arthur (1714-1774) épouse Marie French, fille de Robert French de Duras et de Françoise d'Arcy, la propre sœur de James d'Arcy (père de Richard) <sup>62</sup>. Leur fille Monique épouse Patrice French (dont la mère était née Lynch...) <sup>63</sup>.

Il n'entre pas dans mon objet de faire la généalogie détaillée de ces familles. Retenons seulement que les liens entre ces familles de Galway, qui étaient particulièrement nombreux en Irlande depuis plus de deux siècles, se continuent après leur venue en France à côté d'autres mariages dans la bourgeoisie et l'aristocratie française. Cela vaut aussi également pour d'autres familles de Galway présentes à Bordeaux, tels les Blake et les Bodkin <sup>64</sup>.

---

<sup>58</sup> Les Shee étaient originaires de Kilkenny. Mathias Shee reçut de Louis XV des lettres de naturalisation et de reconnaissance d'ancienne noblesse. En France on trouve l'orthographe Shée, Schée ; sur l'acte de mariage de son beau-fils Marie Shee signe Sheé Darcy.

<sup>59</sup> Informations dans Jean du Roscoat, p. 165-166

<sup>60</sup> Informations puisées et croisées dans diverses sources: Jean du Roscoat, manuscrits de François d'Arcy, GHC n° 142 p. 3334, arbres généalogiques sur geneanet (notamment pierfit), base roglo, relevés d'actes paroissiaux des Amitiés généalogiques bordelaises, étude précitée de Louis M. Cullen (qui date l'arrivée de John Lynch à Bordeaux en 1699 et ne lui donne d'autre raison que commerciale).

<sup>61</sup> Patrick Clarke de Dromantin, ouvrage cité, p. 127 et 434

<sup>62</sup> Selon Jean du Roscoat et les manuscrits de François d'Arcy.

<sup>63</sup> Mariage du 24/11/1774 à Bordeaux St Rémy (relevé des Amitiés généalogiques bordelaises). Ils sont nés l'un et l'autre à Galway et obtiennent leur lettre de naturalité en 1778 (Patrick Clarke de Dromantin, p. 46).

<sup>64</sup> On retrouve les mêmes familles et les mêmes alliances à Nantes : voir Louis M. Cullen, précité et Joël Rilat, *Les Irlandais de Nantes et leurs alliances*, ainsi que son arbre généalogique sur geneanet.org.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Nous ne savons pas si le mariage de Jeanne Judith Kirwan avec Richard d'Arcy était arrangé avant qu'elle ne vienne en France ou s'il est plutôt le résultat de leur rencontre à Bordeaux, rencontre de toute façon inévitable d'après ce que nous venons de voir. D'ailleurs ne lit-on pas sur leur acte de mariage que les deux habitaient la paroisse Saint-Mexent ?

Cet acte de mariage nous donne quelques informations intéressantes. Les témoins, outre le père du marié, sont : Michel Kirwan frère de l'épouse, habitant la même paroisse ; Jean Lynch, négociant (le mari de Marie French : au bas de l'acte figurent les signatures Jn Lynch et French Lynch) ; Thomas Blake ; Paul Verdier ; Bérard, négociant. On trouve également en bas de l'acte les signatures Sheé Darcy, belle-mère de Richard, et Lussy de Larrieu. En outre, par permission du curé de Saint-Mexent, la bénédiction nuptiale est donnée par Monsieur Pierre Kiroan (qui signe Kirwan), vicaire à Izon (paroisse située à 23 km de Bordeaux) : selon Jean du Roscoat, il était le frère aîné de l'épouse<sup>65</sup>. Enfin il est précisé que pour Richard, qui n'a que 22 ans, le mariage est fait "sous l'autorité et consentement exprès" de son père, alors que Jeanne Judith, veuve et âgée de 30 ans n'a pas besoin d'autorisation. Cette différence d'âge semblerait d'ailleurs confirmer que le mariage n'avait pas été arrangé avant la venue de Jeanne Judith à Bordeaux.

Les deux jeunes mariés partent pour la Martinique le 13 avril 1752 sur le navire Le Soleil. Richard est mentionné comme négociant irlandais, entreprenant ce voyage "pour affaires" ce qui peut laisser entendre qu'il voulait y continuer le négoce du vin en association avec son père<sup>66</sup>. Mais comme il a été dit plus haut ils n'y restent pas longtemps : en 1755 Richard est rappelé par son régiment et revient avec son épouse ; il embarque le 15 janvier 1757 pour l'Inde avec le régiment de Lally<sup>67</sup>. Leurs deux enfants sont laissés provisoirement au Carbet et embarquent pour la France en 1761 (voir supra).

Pour terminer sur ce mariage, et en introduction de ce qui va suivre, disons quelques mots sur Pierre Kirwan, le frère aîné de Jeanne Judith, qui donne la bénédiction nuptiale. Nous ne savons pas quand il est devenu prêtre, ni quand il est venu dans le diocèse de Bordeaux. Les actes paroissiaux de la commune d'Izon où nous trouvons sa signature, la même qui figure sur l'acte de mariage de sa sœur, nous révèlent qu'il y était depuis peu vicaire. Il le reste jusqu'au milieu des années 1760 quand il est remplacé. Nous retrouvons sa signature en 1768 sur l'acte de mariage de Marc Kirwan et Anne Marie Collingwood, dont nous allons parler dans un instant. Le mariage est fait par lui à la paroisse de

---

<sup>65</sup> Jean du Roscoat p. 167. Je retiens cette affirmation, bien que n'ayant pas d'autre preuve que le Pierre Kirwan qui donne la bénédiction nuptiale et dont je reparlerai plus loin est bien le frère de Jeanne Judith né au Carbet en 1706.

<sup>66</sup> Certificats d'identité et de catholicité, soumissions et passeports concernant les passagers embarqués à Bordeaux, cote 6 B 51, Amirauté de Guyenne. Ils sont accompagnés d'une esclave métisse de 12 ans nommée Reyne, appartenant à Jeanne Kirwan. Louis M. Cullen nous apprend qu'un contrat d'association commerciale d'une durée de 7 ans avait été signé entre Jacques d'Arcy et son fils en 1752, donc peu avant le départ de celui-ci (ouvrage cité p. 82)

<sup>67</sup> On est alors au début de la Guerre de sept ans. Richard d'Arcy, nommé capitaine, prit part au siège de Madras et fut fait prisonnier à Pondichéry le 16 janvier 1761. Il rentre en France un an plus tard et est mis en réforme, cependant que son cousin, le chevalier Patrice d'Arcy, est provisoirement chargé du commandement du régiment de Lally du fait de l'emprisonnement de Lally-Tollendal. A partir de ce moment Richard d'Arcy réside à Paris. Il est nommé chevalier de Saint-Louis en 1772 et colonel à la suite de la brigade irlandaise en 1777. Il meurt en 1781, sa femme étant morte en 1773 (manuscrits François d'Arcy).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Puypaulin (Bordeaux) dont il est vicaire ; il est dit également que c'est lui qui donne le consentement en tant que parent de Marc Kirwan dont le père et la mère étaient décédés : cela confirme ce que nous verrons sur la parenté proche des branches martiniquaise et bordelaise des Kirwan.

En 1773, Pierre Kirwan retourne à Izon, cette fois en tant que curé. Diverses sources nous apprennent qu'il refusera de prêter le serment exigé par la Constitution civile du clergé de 1790, faisant partie de ceux qu'on appellera les prêtres réfractaires<sup>68</sup>. De fait, le dernier acte qu'il signe en tant que curé d'Izon date du 6 mars 1792, il est alors rapidement remplacé. Cette attitude intransigeante n'est pas pour étonner de la part de ce prêtre octogénaire dont l'histoire familiale est jalonnée par la résistance aux persécutions contre les catholiques.

### **II – Un Kirwan de Bordeaux à la Martinique : le mariage d'Henri de Kirwan et de Louise (Lézia) de Lucy Fossarieu**

Quand Henri de Kirwan épouse, le 3 février 1817 à Saint-Pierre, la fille du colonel de Lucy Fossarieu c'est un Kirwan de Bordeaux que l'on retrouve à la Martinique, alors qu'il n'en reste plus de ce nom de la branche créole. Les lettres de Lucy Fossarieu l'affirment sans ambiguïté, de même que le lien de parenté étroit entre les deux branches<sup>69</sup>.

Avant de parler d'Henri de Kirwan, disons quelques mots de son père. D'après son acte de mariage de 1768<sup>70</sup>, Marc (de) Kirwan était fils de David Kirwan et Jeanne Lynch (décédée), dans lesquels on peut reconnaître sans grand risque d'erreur Michel David de Kirwan et Jeanne Catherine Lynch dont il a été question plus haut. Il est né à Galway, ce qui n'est pas étonnant car les va-et-vient entre Bordeaux et Galway étaient fréquents dans ces familles. Deux cousins Kirwan, tous deux prénommés Marc, ainsi que la sœur de l'un prénommée Julienne, obtiennent leurs lettres de naturalité en 1763 : il y est dit qu'ils sont à Bordeaux depuis plus de trois ans et qu'ils comptent y rester et finir leurs jours en France<sup>71</sup>. Il est donc vraisemblable que Marc Kirwan n'était pas encore arrivé à Bordeaux lors du mariage de sa cousine Jeanne Judith avec Richard d'Arcy.

Lucy Fossarieu nous dit que Marc de Kirwan était cousin germain des Kirwan de la Martinique, sans préciser comment et à quelle génération, sachant qu'il pouvait l'être par

---

<sup>68</sup> Hugh Gough, *Ireland and the French Revolution*, 1990, Google books, p. 38. Un court article lui a été consacré dans le journal municipal d'Izon (*Contacts* n° 63 hiver 2013, consultable en ligne) sous le titre "Un peu d'histoire : le curé réfractaire d'Izon". Il y est indiqué qu'il " fut arrêté, déporté, puis renvoyé dans son Irlande natale où il mourut quelques mois après" : tout laisse penser qu'en cette période troublée il avait intérêt à se présenter comme étant né en Irlande (comme d'autres Kirwan présents en Guyenne) pour y être déporté, sachant qu'il y serait bien accueilli.

<sup>69</sup> "Mon nouveau gendre était déjà ton parent ainsi que le mien avant d'avoir resserré entre nous les liens du sang en épousant ma fille, attendu que feu son père Marc de Kirwan était cousin germain des Kirwan de la branche S<sup>t</sup> Villier que nous avons depuis longtemps dans notre colonie" (lettre du 6 avril 1818). " Il est joli homme, âgé de 32 ans, on ne peut mieux élevé et de plus notre parent. Sa famille qui habite Bordeaux a toujours été en relation avec nos Kirwan d'ici (qui malheureusement n'existent plus) et dont ta mère était une" (lettre du 28 décembre 1816).

<sup>70</sup> Relevé fait par les Amitiés généalogiques bordelaises (AGB), acte de mariage du 17 mai 1768 à Bordeaux Puypaulin. La copie de l'acte m'a aimablement été communiquée par les AGB.

<sup>71</sup> Patrick Clarke de Dromantin, p. 47

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

le côté paternel ou maternel. Retenons seulement ce cousinage proche qui, pour Lucy Fossarieu, en fait aussi bien son parent que celui de Richard Daniel d'Arcy <sup>72</sup>.

Marc de Kirwan épouse, à Bordeaux le 17 mai 1768, Anne Marie de Collingwood. Elle était la fille de Jean de Collingwood d'Eslington, irlandais émigré à Bordeaux, naturalisé en 1745, grand négociant ayant acheté la charge anoblissante de secrétaire du roi maison et couronne de France. Il avait également acheté à Cantenac le domaine viticole qui, passé à son gendre, prendra le nom qu'il porte encore de Château Kirwan, un grand cru classé Margaux <sup>73</sup>. Négociant lui-même, Marc de Kirwan fut également armateur. Des lettres de reconnaissance de noblesse lui furent accordées en 1770. Il mourut le 3 novembre 1805 à Cantenac (Gironde).

Marc de Kirwan eut de nombreux enfants, neuf selon certains, mais dont nous n'avons pas tous les noms. Henri (Henry) Thomas est né à Bordeaux le 23 juillet 1784, il est donc vraisemblablement un des plus jeunes. Lucy Fossarieu nous dit, en 1816, qu'il est installé dans le commerce à la Martinique depuis dix ans, ce qui le ferait arriver sur l'île à peu près au moment de la mort de son père. Il sera aussi membre du Conseil colonial à partir de 1834 <sup>74</sup>.

Sur l'acte de mariage d'Henry Thomas de Kirwan, écuyer, et de demoiselle Louise Françoise Antoinette de Lucy, les témoins sont des personnalités de Saint-Pierre parmi lesquelles Mr James Eyma oncle de l'épouse et Mr Félix Charron, commis principal des douanes, cousin de la mariée et du marié. La présence de celui-ci est intéressante car il est sans doute un des derniers descendants (sinon le seul) des Kirwan de la Martinique encore présent sur l'île, faisant le lien entre les deux familles. Il est en effet, sauf erreur, le fils de Jean Baptiste Clair Charron et de Catherine Claire Elisabeth Kirwan, elle-même fille de Dominique Michel Kirwan et Catherine Lynch. Par cette ascendance Kirwan il est parent du marié, et par sa grand-tante Manette Lussy épouse de Jean André Kirwan il est parent de la mariée <sup>75</sup>.

---

<sup>72</sup> Selon la généalogie de Jean du Roscoat, confirmée sur ce point par Louis M. Cullen (précité) il serait également directement parent de Richard Daniel d'Arcy par sa tante Marie French épouse de Jean Jacques Arthur Lynch (voir plus haut), mais Lucy Fossarieu l'ignorait sans doute. Je note en tout cas que la belle-mère de Richard d'Arcy, qui signe Sheé Darcy sur l'acte de mariage de son beau-fils, signe aussi sur l'acte de mariage de Marc Kirwan, alors qu'elle est veuve de James d'Arcy, ce qui confirmerait le lien de parenté de Marc Kirwan avec les d'Arcy.

<sup>73</sup> Patrick Clarke de Dromantin, p. 109 et 434.

<sup>74</sup> Dans sa séance du 21 novembre 1834, le Conseil, sous la présidence de M. de Perrinelle, valide son élection (procès-verbaux du Conseil colonial de la Martinique, en ligne sur le site gallica, accessibles via geneanet.org). Sa date de naissance figure au procès-verbal.

<sup>75</sup> C'est l'occasion de corriger quelques erreurs de Vincent Huygues-Belrose dans son ouvrage déjà cité *Le Domaine de Tivoli*, p. 46,47. Il fait de Félix Charron le mari de Catherine Claire Elisabeth Kirwan alors que celle-ci avait épousé Jean Baptiste Clair Charron comme on l'a vu plus haut (Jean du Roscoat p. 168, et *Un demi-millénaire d'histoire familiale*, p. 1196). Le plus probable est que Félix Charron était leur fils. Il fait par ailleurs de cette même Catherine Claire Elisabeth Kirwan la sœur d'Henry Thomas et donc la fille de Marc de Kirwan de Bordeaux, erreur ayant peut-être sa source dans la quasi homonymie déjà signalée entre ses parents et ceux de Marc de Kirwan. Il en tire quelques conclusions erronées, sur la venue des enfants de Marc de Kirwan à la Martinique dès les années 1770, ce qui est contredit en ce qui concerne Henry Thomas par Lucy Fossarieu, et on peut penser que celui-ci aurait mentionné si ses frères étaient venus dès cette époque. Enfin, Huygues-Belrose affirme que les Kirwan du Carbet n'ont rien à voir avec ceux de Bordeaux "car

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Parmi les signatures des personnes présentes au mariage on note trois Kirwan avec les initiales de prénom G, A et Ed. Ne pouvant s'agir de Kirwan de la Martinique, on peut penser qu'il s'agit de frères, sœurs ou neveux du marié se trouvant à Saint-Pierre à ce moment là. Il faudrait connaître la descendance de Marc de Kirwan pour en savoir davantage sur ce point <sup>76</sup>.

Henry Thomas de Kirwan et sa femme n'ont pas eu d'enfants et, selon Vincent Huygues-Belrose, ils ont vécu séparés dès les années 1830, donc peu après donc la mort du Colonel. Lui meurt à Fort-de-France le 10 août 1842, elle presque vingt ans plus tard <sup>77</sup>.

### **Epilogue**

Dans le même lot que les lettres reproduites plus haut il s'en trouve une signée de Th. (Théobald) de Perrinelle en date du 30 novembre 1820 (ou peut-être plus tardive car le dernier chiffre est malheureusement peu lisible) : c'est une réponse adressée à Richard Daniel d'Arcy, sur un ton respectueux compte tenu de la différence de génération. Elle concerne la créance de R.D. d'Arcy sur Mr Sinson, qui n'est toujours pas soldée : malgré la difficulté à terminer ce genre d'affaire, Théobald de Perrinelle s'engage à s'y employer, d'autant qu'il se dit très lié avec le gendre de Mr Sinson. Il le fait d'autant plus volontiers qu'il a été fort bien accueilli à Paris dans la famille de R.D. d'Arcy, qu'il n'a pas connu personnellement (sans doute était-il à son poste de receveur à Bressuire), mais il a connu ses fils Alfred et Eugène. Nous ne savons pas, des interventions de Lucy Fossarieu ou de Théobald de Perrinelle auprès de Mr Sinson, lesquelles furent finalement les plus efficaces.

Théobald était le fils d'Honoré de Perrinelle-Dumay, personnalité importante du milieu judiciaire martiniquais, citée ci-dessus dans la lettre de 1814, et propriétaire d'une habitation sucrerie à la sortie de Saint-Pierre ayant appartenu aux Jésuites. Il était par ailleurs le frère de Louise Elvina, mariée avec Gabriel Auguste Sinson de Préclerc, et d'Adolphe de Perrinelle <sup>78</sup>. Ce dernier était conseiller à la Cour royale de la Martinique. Il épousa en 1823 Elisabeth Alix de Gaigneron Morin, dont la famille possédait l'habitation "Trou-Maringouins" au Lamentin, et dont la sœur Joséphine épousa en 1839 mon ancêtre Eugène d'Arcy, fils de Richard Daniel. Les deux ménages étaient très liés, et l'on peut même penser que c'est Adolphe de Perrinelle qui avait présenté à Eugène d'Arcy sa future femme. Mais n'allons pas plus loin car ce serait ouvrir un autre chapitre de l'histoire familiale...

---

s'ils appartiennent tous au même clan irlandais on ne peut les considérer comme parents" en quoi il est démenti, sur ce point aussi, par Lucy Fossarieu.

<sup>76</sup> J'ai noté sur les registres de passeports délivrés au départ de Bordeaux un Edouard Kirwan, propriétaire demeurant à Bordeaux, partant le 13 avril 1809 à la Guadeloupe pour affaires de commerce (voir genealogie.com).

<sup>77</sup> *Le Domaine de Tivoli*, précité, p. 47.

<sup>78</sup> Sur la famille Perrinelle, voir notamment une question de Philippe de Chastellux, GHC n° 32, p. 479, et la réponse d'Henri de Frémont, GHC n° 34 p. 546.

## **Généalogie des KIRWAN de la Martinique**

Note : Les registres paroissiaux du Carbet, en ligne sur les Archives nationales d'outre-mer (ANOM), commencent en 1677 (mais en copie plus tardive d'où des erreurs possibles) ; cela couvre la presque totalité de la présence des Kirwan dans ce quartier. Pour les années antérieures des informations se trouvent dans Personnes et familles à la Martinique, tome 2, p. 563. Les registres de Fort Saint-Pierre et Saint-Pierre le Mouillage ne sont conservés qu'à partir de 1763.

Les noms irlandais sont généralement francisés, sauf vers la fin du 18<sup>e</sup> siècle : Klrouanne (et diverses variantes) pour Kirwan, Dallou pour Dallow, Link pour Lynch, Coqueran pour Cochrane, etc. J'ai gardé l'orthographe Kirouanne, sans les variantes. Sauf indication contraire les informations figurent dans les archives d'état civil

Pierre KIROUANNE, habitant au Carbet (recensements 1664, 1680)

o ca 1622 Irlande

+ 30/10/1692 Le Carbet

ax Isabelle DALLOU

d'où

1 François KIROUANNE <sup>79</sup>

o 1660 Martinique

+ 29/09/1683 Le Carbet

2 Nicolas KIROUANNE

o 1662 Martinique

+ 1/10/1680 Le Carbet "à l'âge de 19 ou 20 ans"

bx Jeanne CONNORE, veuve de Michel COQUERAN, sieur de MELLERY.

Des enfants du premier mariage de Jeanne Connore : Jeanne, Marie Anne et Marguerite sont recensés en 1680 sous le nom de leur beau-père Kirouanne

o 1638 Cork, Irlande

d'où

3 Mathieu KIROUANNE

o 1672 Martinique (peut-être un fils de Daniel Coqueran et Jeanne Connore) <sup>80</sup>

4 Michel KIROUANNE, capitaine de la compagnie du Carbet en 1713

o 1674 Le Carbet

+ 18/08/1729 Le Carbet <sup>81</sup>

x Elisabeth BARRY, fille de Jean et Anne CELOT

+ 04/09/1738 Le Carbet

d'où

---

<sup>79</sup> Les informations sur la naissance de François et Nicolas Kirouanne sont données dans Personnes et familles à la Martinique... p. 563, ainsi que la date de décès de François ; la page correspondante dans la mise en ligne par années faite par les ANOM est manquante : il manque le verso, fin des décès de 1683 et en 1684 seuls les baptêmes et les mariages ont été mis en ligne.

<sup>80</sup> Personnes et familles à la Martinique... p. 563.

<sup>81</sup> Lieu et date de naissance indiqués dans Personnes et familles à la Martinique... p. 563 ; l'acte de sépulture indique "âgé de 46 ans environ", ce qui est probablement une erreur du copiste, de même que la date de décès qui est plus sûrement en avril 1729 puisqu'elle figure entre le 31 mars et le 15 avril.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Descendance de 4 Michel KIROUANNE et Elisabeth BARRY

- 4.1 Marie Françoise Dominique KIROUANNE <sup>82</sup>  
+ 1773 Paris <sup>83</sup>  
ax 01/09/1733 Le Carbet, Pierre LEBLANC fils de Jean Daniel et Elisabeth FIZET  
bx 09/05/1763 Saint-Pierre le Mouillage, Jacques René MONTEILS de LOUBES, écuyer, seigneur de La Prade, capitaine des grenadiers, chevalier de Saint-Louis, fils de Bertrand de LOUBES, écuyer, et Marguerite Elisabeth de LA LANDE  
o Saint-Vincent de Preignac (33)
- 4.2 Pierre KIROUANNE, vicaire puis curé à Izon (33) <sup>84</sup>  
o 01/02/1706 b 20/02/1706 Le Carbet, père enseigne au Carbet, p Jean BARRY, m Angélique BARRY <sup>85</sup>
- 4.3 Marc KIROUANNE  
o 05/01/1708 b 23/01/1708 Le Carbet, p Marc KIROUANNE, m Jeanne CONNOR veuve KIROUANNE <sup>86</sup>
- 4.4 Marie Elisabeth KIROUANNE  
o 21/08/1709 b 02/09/1709 Le Carbet, père enseigne de milice, p Jean BARRY, m Marie Angélique MALLERIE  
+ 04/06/1764 Saint-Pierre le Mouillage  
x 22/11/1729 Le Carbet, Daniel LEBLANC, notaire royal, fils de Jean Daniel et Elisabeth FIZET
- 4.5 Philippe Michel KIROUANNE  
b 24/11/1711 Le Carbet <sup>87</sup>, père lieutenant de milice, p Philippe LE QUOY lieutenant colonel du Fort Saint-Pierre, m Jeanne CELOT femme du sieur DU BARRY <sup>88</sup>
- 4.6 **Dominique Michel KIROUANNE**  
capitaine de grenadiers, Michel KIRWAN sur les actes paroissiaux de Bordeaux  
o 16/05/1713 b 13/06/1713 Le Carbet, père capitaine d'une compagnie de milice, p Dominique GIRAUD DORZON capitaine d'une compagnie de milice, m Angélique BARRY  
+ ca 1767 Nantes (44) <sup>89</sup>  
x Le Robert, Jeanne Catherine LYNCH, fille de Gaultier et de Madeleine Rose MASSON  
+ 13/11/1751 Bordeaux (33) à l'âge de 28 ans <sup>90</sup>  
d'où descendance 4.6 ci-après

---

<sup>82</sup> Elle est la seule dont le baptême ne figure pas sur les registres paroissiaux du Carbet. Etant la marraine de sa dernière sœur, Félicité, elle fait donc partie des aînés. Nous ne savons pas non plus la date de mariage de ses parents, qui se sont vraisemblablement mariés dans la paroisse où habitait la famille Barry (peut-être à Saint-Pierre) et on peut penser qu'elle y soit née.

<sup>83</sup> Jean du Roscoat, p. 167.

<sup>84</sup> Jean du Roscoat, p. 167 et actes paroissiaux de la commune d'Izon (Gironde).

<sup>85</sup> Jean Barry est son grand-père maternel ; Angélique Barry pourrait être une sœur de sa mère.

<sup>86</sup> Le parrain ne peut pas être un frère du baptisé ; s'agit-il d'un frère ou demi-frère de son père, n'apparaissant nulle part ailleurs, ou de Mathieu qui aurait un autre prénom Marc, ou d'une erreur dans la transcription du registre ? Jeanne Connor veuve Kirouanne est la grand-mère paternelle.

<sup>87</sup> Une correction sur l'acte ne permet pas de dire s'il a été baptisé le 14 novembre ou s'il est né le 14 et a été baptisé le 24.

<sup>88</sup> Anne Celot, femme de Jean Barry, grand-mère maternelle.

<sup>89</sup> Jean du Roscoat, p. 168.

<sup>90</sup> AD 33, communiqué par les Amitiés généalogiques bordelaises (03/12/1751 selon Jean du Roscoat, 03/11/1761 selon Petitjean Roget, voir plus haut).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 4.7 Michel KIROUANNE

o 07/07/1714 b 12/08/1714 Le Carbet, père capitaine d'une compagnie de milice,  
p Michel BERTELON, m Barbe BARRY

### 4.8 Marie Anne KIROUANNE

o 09/10/1715 b 16/10/1715 Le Carbet, p Guillaume BARRY, m Anne FORCUSSON  
+ 17/10/1715 Le Carbet

### 4.9 Jean André KIROUANNE

o 06/02/1720 b 21/10/1720, père capitaine du quartier du Cabet, p André MARTIN  
écuyer seigneur de POINSABLE, m Jeanne BARRY <sup>91</sup>  
x Manette de LUSSY <sup>92</sup>

### 4.10 **Jeanne Judith KIROUANNE**

o 27/10/1722 b 11/11/1722 Le Carbet, p Philippe Michel KIROUANNE, m Marie  
Elisabeth KIROUANNE  
+ 1773 <sup>93</sup>

ax 31/07/1742 Le Carbet, Pierre Jean BRUNET négociant demeurant au Bourg Saint-  
Pierre natif de Bayonne, fils de Guillaume négociant à Bayonne et Marguerite de  
SENTOUT. Témoins : de GENNEVILLE, DEVILLE, HUSSEY, LEBLANC, LYNCH fils,  
etc.

bx 22/12/1751 Bordeaux (Saint-Mexent), Richard DARCY, écuyer, fils de Jacques et +  
Jeanne MARTIN. Témoins : Michel KIRWAN frère de l'épouse, Jean LYNCH  
négociant, Thomas BLAKE, Paul VERDIER, BERARD négociant.

o 05/08/1729 Galway (Irlande) <sup>94</sup>  
+ 08/04/1781 Paris (Saint-Sulpice)

d'où descendance 4.10 ci après

### 4.11 Félicité KIROUANNE

o 22/11/1726 b 04/12/1726 Le Carbet, p KIROUANNE fils (signe J Kirouanne), m Marie  
Françoise Dominique KIROUANNE  
+ 29/11/1729 Le Carbet

## 4.6 Descendance de Dominique Michel KIROUANNE et de Jeanne Catherine LYNCH

### 4.6.1 Catherine Claire Elisabeth KIROUANNE

o 12/08/1741, b 30/08/1741 Le Carbet, père lieutenant des grenadiers, p Gautier LYNCH  
habitant au Robert et grand-père de l'enfant, représenté par Germain HALLUE, m  
Marie Elisabeth KIROUANNE épouse du Sr LEBLANC, notaire royal

x Jean Baptiste Clair CHARRON <sup>95</sup>  
d'où

#### 4.6.1.1 Marie Catherine Françoise Rose (Manette) CHARRON

x 19/01/1790 Saint-Pierre le Fort, Jean Marie Sébastien JORNA de LA CALLE,  
écuyer, fils de Jean Charles, écuyer, ancien capitaine au régiment Royal Marine, et  
Catherine Eugénie HARDY des RUISSEAUX

---

<sup>91</sup> Il peut s'agir ou d'Anne Celot épouse Barry, ou d'un autre membre de cette famille.

<sup>92</sup> Jean du Roscoat p. 167.

<sup>93</sup> Jean du Roscoat p. 168.

<sup>94</sup> Naissance et décès dans Jean du Roscoat, p. 98.

<sup>95</sup> Jean du Roscoat p. 168 ; Un demi-millénaire et plus... p. 1196.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

- 4.6.1.2 Félix CHARRON, commis principal des douanes <sup>96</sup>  
o ca 1773  
+ après 1817
- 4.6.2 Michel Eloy KIROUANNE  
o 01/12/1742 b 12/12/1742 Le Carbet, p Germain HALLUE, m Magdeleine Rose MASSON  
+ 22/01/1743 Le Carbet
- 4.6.3 Marie Françoise Dominique KIROUANNE  
o 15/01/1744 b 30/01/1744 Le Carbet, p Nicolas LYNCH <sup>97</sup>, m Marie Françoise Dominique KIROUANNE <sup>98</sup>  
x Cenon (33), Pierre André de PLEU <sup>99</sup>
- 4.6.4 Michel Daniel Alexandre KIROUANNE (KIRWAN sur l'acte de mariage)  
mousquetaire de la première compagnie du roi  
o 1746 <sup>100</sup>  
x 27/04/1779 Saint-Pierre le Fort, (contrat même jour, Me Astorg et Aubert), Marie Anne Elizabeth Madelaine Joseph SAUVÉ SABLON, fille de François, négociant, et + Marie Madelaine COQUET LASOUCHE <sup>101</sup>
- 4.6.5 Martin Pierre César Edmond KIROUANNE (chevalier de Kirwan, KIRWAN de SAINT-VILLIERS)  
o 1749 Saint-Pierre <sup>102</sup> + après 1803 <sup>103</sup>  
x 24/11/1772 Le Carbet, Jeanne Victoire DESPRÉS, fille de + Pierre François, écuyer, ancien capitaine des troupes détachées de la marine, et de + Anne Véronique CROSNIER de BELLAISTRE <sup>104</sup>  
+ 1803 Fort-de-France

---

<sup>96</sup> Les informations sur Félix Charron figurent sur l'acte de mariage d'Henri Thomas Kirwan et Louise de Lucy Fossarieu, et il est vraisemblable qu'il soit le fils de Catherine Elisabeth Kirwan (voir plus haut).

<sup>97</sup> Quel lien avec Gauthier Lynch? Petitjean Roget n'attribue à celui-ci que six filles (GHC n° 39 p. 611), mais on note un Lynch fils, témoin au mariage de Jeanne Judith et Pierre Jean Brunet, deux ans auparavant. Par ailleurs Alexis Lynch, frère de Jeanne Judith sera parrain du fils de celle-ci, Alexis Kirwan, né à Bordeaux le 06/09/1751.

<sup>98</sup> Sa tante qui lui légua sa terre de Puyplat à Bassens (33) : voir plus haut.

<sup>99</sup> Je trouve sur un arbre de GeneaNet (Jean Yves Boussier Jouanteguy, eglisotessucc) un Pierre André de Pleu, né le 13/11/1733 (baptisé le 15) à Coutras (33), fils de Jean Joseph de Pleu, conseiller du roi et son avocat à la cour des aides de Bordeaux, et d'Angélique Villatte. Un fils de Marie Françoise Dominique Kirwan et Pierre André de Pleu est baptisé sous le nom de Jacques René à Bassens le 23/09/1769 et il s'y marie avec Marie Hauga le 11/01/1794 (relevés des Amitiés généalogiques bordelaises).

<sup>100</sup> Jean du Roscoat p. 168.

<sup>101</sup> Témoins : Louis Antoine Jean PERRINELLE DUMAY, écuyer, conseiller du roi honoraire au Conseil souverain, Jean Joseph LEJEUNE de MONTNOËL chevalier de Saint Louis, commandant le bataillon de milice du Mouillage, Charles MADEY DESCOUBLANCS, Augustin TERRIER de LAISTRE, capitaine de milice au bataillon du Mouillage.

<sup>102</sup> Informations sur naissance et décès dans Jean du Roscoat p. 168.

<sup>103</sup> D'après Jean du Roscoat, il s'établit en Nouvelle Angleterre.

<sup>104</sup> Témoins : Jean MAYNE DE SAINTE LUCE capitaine aide major du bataillon de Milice du Mouillage, Jean Louis CROSNIER écuyer sieur de Briant, Jeanne Victoire DESPRES, François DESCOURS de THOMAZEAU, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel d'infanterie, ancien commandant de milice du Mouillage, Jean Joseph LEJEUNE de MONTNOEL, major du bataillon de milice du Mouillage, etc.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 4.6.6 Alexis Achille Auguste KIRWAN

o 06/09/1751 b 09/09/1751 Bordeaux Saint-Projet, p Alexis LYNCH oncle, m Catherine Claire Elisabeth KIRWAN sœur <sup>105</sup>

Descendance 4.10 de Jeanne Judith KIROUANNE et Richard DARCY

#### 4.10.1 Jeanne Elisabeth Judith DARCY <sup>106</sup>

o 1754 Martinique + 19/01/1818 Paris  
x 26/04/1781 Saint-Germain-en-Laye (St Germain de Paris), Pierre DUBBLEDEMUTS VANDYCK, gentilhomme hollandais, fils de + Pierre VANDYCK et Marie DUBBLEMUTS

#### 4.10.2 Richard Daniel Dominique D'ARCY, baron d'Arcy

o 23/06/1755 Martinique <sup>107</sup> + 19/06/1831 Nargis (Loiret)  
x 04/11/1782 Saint-Germain-en-Laye (St Germain de Paris), Amélie Joséphine Marie Antoinette Walburge Thérèse Agnès de FOLARD, fille d'Hubert de FOLARD écuyer, Conseiller d'Etat, Ministre plénipotentiaire à la Cour de Bavière et d'Agnès de MANTICA, baronnesse <sup>108</sup>

d'où dix enfants dont quatre, nés entre 1783 et 1794, furent emportés par une épidémie de croup en janvier 1795 ; un autre décédera l'année de sa naissance en 1800.

Sur les cinq parvenus à l'âge adulte :

Hyacinthe D'ARCY (1791-1814) meurt des suites de la retraite de Russie (cf supra les lettres de 1814) ;

Georges D'ARCY (1796-1819) était dans les gardes du corps du roi et meurt à l'âge de 23 ans (voir lettre 5) ;

Pierre Alfred D'ARCY (19/02/1802-25/08/1881), receveur général des finances, épousa sa cousine germaine Napoléone Joséphine de CRAMAYEL ;

Elisabeth Bernardine Désirée dite Elisa D'ARCY (08/01/1805-16/12/1846) épousa Jean Thomas LE MESLE (voir ci-dessus lettre 4, et dans GHC nouvelle série n° 3 "Thomy et Zénon Le Mesle") ;

Eugène D'ARCY (08/08/1806-05/08/1891) épousa Joséphine de Gaigneron.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

---

<sup>105</sup> AD 33, communiqué par Amitiés généalogiques bordelaises.

<sup>106</sup> Naissance dans Jean du Roscoat, p. 102. De son mariage avec Pierre Vandick (Van Dick) elle eut au moins une fille, Jeanne Judith Amélie (1785-1817), mariée le 30/11/1811 à Saint-Germain-en-Laye avec Valentin Joseph WEIGEL, d'où trois enfants ; l'aînée, Gérardine, est née à Bade le 21 janvier 1812 et c'est cette naissance dont parle Lucy Fossarieu dans sa lettre de 1813. Richard Daniel d'Arcy semble avoir toujours maintenu la relation avec sa sœur, mais aux générations suivantes le lien s'est perdu, et la descendance de cette dernière ne se trouve pas dans les généalogies familiales en ma possession. Je l'ai trouvée sur l'arbre généalogique de Christian Soyer (familysoyer) sur GeneaNet. Voir aussi la question de J. Bacquer sur GHC n° 93 p. 1983, qui donne la date de son décès.

<sup>107</sup> D'après Jean du Roscoat p.100. J. Bacquer (voir note précédente) fait état de l'acte de baptême à Saint-Pierre le Mouillage du 13 juillet 1755, selon une copie de Chérin qui serait signalée dans la brochure de Paul Bugnot, mais j'ai pu vérifier que ce dernier n'en fait pas mention.

<sup>108</sup> Les témoins étaient Pierre François Joseph Gabriel LOPES de LA FARE, baron du Saint-Empire, chevalier de Saint-Louis, Louis de BRUNO écuyer, introducteur des ambassadeurs auprès de Monsieur frère du roi, Jacques Louis LAW chevalier, officier d'infanterie au régiment de Monsieur, Charles Guy Louis chevalier de VALORY capitaine de dragons au régiment de Monsieur.